

CONGO



200 FCFA

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.adiac-congo.com

N° 3363 - MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018

ELECTRICITÉ

Le groupe Eni va augmenter la capacité de la centrale électrique du Congo

Le Pdg d'Eni, Claudio Descalzi, a eu des entretiens le 6 novembre, à Oyo, avec le président Denis Sassou N'Guesso, au terme desquels il a annoncé l'arrivée depuis un mois d'une turbine devant permettre de porter la capacité de production de la Centrale électrique du Congo (Cec) de 300 à 450 MW.

Basée à Pointe-Noire, la Cec, fruit de la coopération entre le géant pétrolier italien et le gouvernement congolais, fournit 60% de l'électricité consommée dans le pays.

L'augmentation de la capacité de cette centrale devrait permettre d'épargner la population des coupures intempestives d'électricité.



Denis Sassou N'Guesso et Claudio Descalzi

PRÉSUMÉ GÉNOCIDE DES LARIS

Claude Alphonse N'Silou s'élève contre les velléités de division de la population du Pool



Dans une déclaration rendue publique le 4 novembre, à Brazzaville, relative au livre de Dominique Kounkou intitulé « Le génocide des Laris au Congo », le Rassemblement citoyen que dirige Claude Alphonse N'Silou condamne toutes velléités de division de cette partie du pays. Le texte relève que le département du Pool ne comprend pas seulement que des Laris et, qui plus est, toutes les variantes de la population du Pool ont toutes enduré d'atroces souffrances infligées par toutes les parties impliquées dans le conflit.

Page 16

COMPÉTITIONS DE LA CAF

AS Otoho et Diabes noirs suspendus au nouveau tirage



AS Otoho

En attendant le tirage au sort des tours préliminaires des clubs qualifiés en Ligue africaine des champions et à la Coupe de la confédération, les représentants congolais, AS Otoho et Diabes noirs, attendent de connaître leurs adversaires, à l'issue de cette opération prévue le 3 novembre mais reportée à une date



Diabes noirs

ultérieure. « En raison de la spécificité de cette saison transitoire due aux changements de dates des interclubs de la Confédération africaine de football, une décision sera prise par le Comité d'urgence de la CAF dans un court délai », précise le communiqué de la CAF. Page 11

PRÉSIDENTIELLE À MADAGASCAR

Trois anciens présidents parmi les favoris

Près de dix millions de Malgaches sont attendus aujourd'hui dans les bureaux de vote pour le premier tour du scrutin dans lequel s'affrontent

trente-six candidats, dont les anciens chefs de l'Etat, Marc Ravalomanana (2002-2009) et Andry Rajoelina (2009-2014) ainsi que le président sortant, Hery Rajaonarimampianina. Ces trois favoris à la présidentielle vantent chacun son projet de société en insistant notamment sur l'amélioration des conditions de vie des Malgaches. Page 7



Marc Ravalomanana



Andry Rajoelina



Hery Rajaonarimampianina

Éditorial
Réparer ?

Page 2

EDITORIAL

Réparer ?

PACIFICATION DU POOL

Les détenteurs illégaux d'armes de guerre invités à les restituer

L'une des grandes questions que pose la commémoration pour le moins théâtrale du centenaire de la fin de la « Grande guerre », autrement dit de la Première Guerre mondiale, organisée en France par le président Emmanuel Macron, est bien celle de la réparation. Ou, plus exactement, de la reconnaissance au plus haut sommet de l'Etat du rôle décisif que jouèrent les Tirailleurs africains lorsque l'Allemagne tenta d'asservir l'Europe au début du siècle précédent.

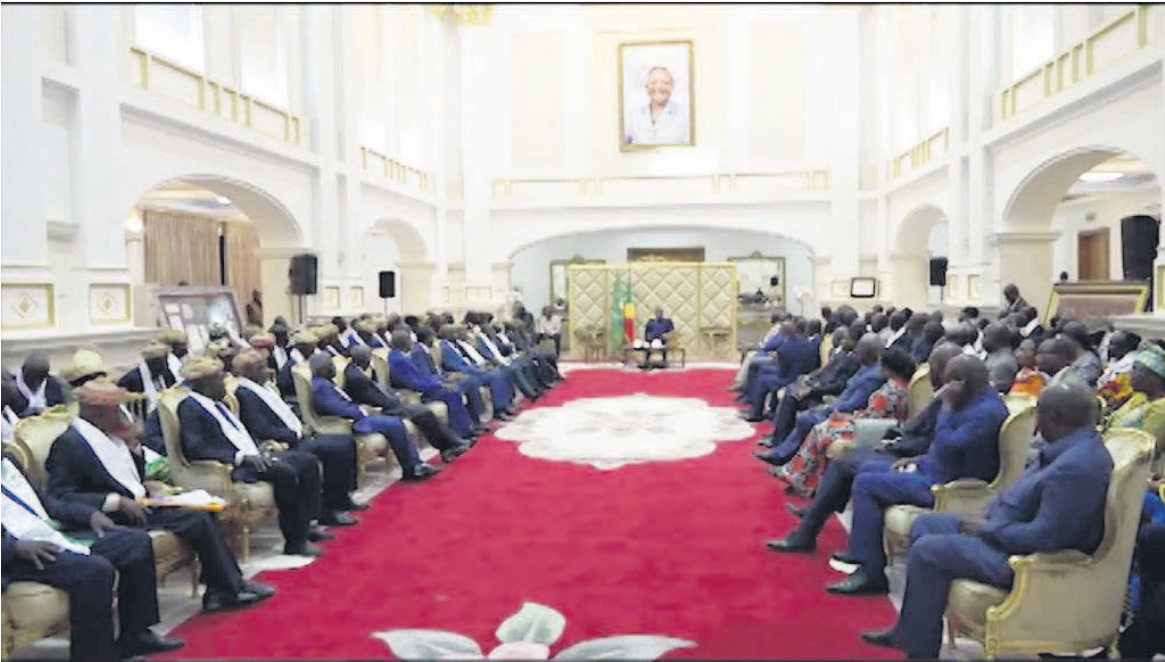
Nous l'avons, en effet, écrit ici même à maintes reprises : sitôt le conflit terminé, les sacrifices consentis par les soldats venus de l'Afrique équatoriale française (AEF) et de l'Afrique occidentale française (AOF) ont été sinon oubliés, du moins considérés par les historiens mais aussi par les dirigeants politiques comme secondaires. Ceci alors même que sans l'apport de la « Force noire », les troupes alliées n'auraient probablement pas réussi à battre les troupes allemandes qui les assaillaient depuis quatre longues années.

Ce qui ressort du discours que le chef de l'Etat français a prononcé hier à Reims, devant le président du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta, et de nombreux ambassadeurs africains dont bien sûr celui du Congo, Rodolphe Adada, c'est le fait que cent ans après la fin de la Première Guerre mondiale, la France et ses alliés entendent maintenant redonner aux dizaines de milliers de Tirailleurs venus du grand Sud la place qui leur revient dans la victoire du 11 novembre 1918. Une reconnaissance publique qui devrait, à terme rapproché, se traduire par un resserrement des liens existant entre l'Afrique et la France dont les effets pourraient se révéler très grands.

Quelle forme prendra ce resserrement dans les mois et les années à venir ? Personne aujourd'hui ne peut le dire. Mais il ne serait pas étonnant qu'il se traduise par une aide accrue de la France à ses partenaires dans les domaines les plus divers. Tout simplement parce que dans le contexte diplomatique présent où les Etats-Unis paraissent se replier sur eux-mêmes et où l'Europe se fragmente, la France va devoir se préoccuper plus et mieux qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent d'accompagner sur la voie du développement durable les pays qui par deux fois l'ont aidée à préserver sa liberté. Le 11 novembre 2018 qui approche à grand pas est pour elle une merveilleuse occasion de le dire avec force.

Les Dépêches de Brazzaville

Lors d'une rencontre avec les sages et notabilités des départements de la Cuvette et du Niari, le 31 octobre dernier à Oyo, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a promis des sanctions contre quiconque détiendrait illégalement une arme de guerre ou un engin explosif après l'opération de ramassage des armes.



Le président de la République s'entretenant avec les sages./Adiac

Depuis la signature, le 23 décembre 2017, à Kinkala, de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et le pasteur Frédéric Bintsamou, le Pool retrouve progressivement sa quiétude d'antan. Cette paix, saluée par tous, est le fruit de la mise en œuvre des termes de cet accord parmi lesquels la démobilisation et le ramassage d'armes auprès des ex-combattants ninjas. Lancée officiellement début août, la collecte d'armes menée par la Commission ad hoc mixte et paritaire (Camp) a été bouclée il y a quelques semaines. Les données publiées à l'is-

sue de cette collecte font état de plus de huit mille armes, munitions de guerre, explosifs et fusils de chasse récupérés auprès des ninjas. Préoccupé par le retour définitif de la paix dans cette partie du pays, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui suit de près l'évolution de cette situation, ne veut plus accorder une marge de manœuvre à ces hors-la-loi et veillera au grain afin que ce genre de comportements déviants ne se répète plus dans le Pool. C'est à cet effet qu'il a engagé la responsabilité des ex-combattants ninjas, en les invitant à être plus consé-

quents, sous peine de subir toute la rigueur de la loi. « Nous avons fait ramasser, dans le département du Pool, plus de huit mille armes de guerre, de chasse, engins de destruction du genre grenades, roquettes et explosifs. Dans quelques jours, il sera proclamé la fin du processus de ramassage d'armes dans le Pool. On engagera le processus de réinsertion de ces jeunes gens qui se sont retrouvés dans cette aventure. Il sera aussi proclamé, pour tout le pays, qu'à partir d'une certaine date, quiconque sera détenteur illégal d'une arme ou d'un engin de guerre, tombera sous le coup de la loi », a indiqué le chef de l'Etat. À travers cette invite, le président de la République a voulu taper du poing sur la table, pour que l'épineuse crise du Pool ne soit plus un éternel recommencement et que la population de ce département ne soit plus otage de la bêtise humaine.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLELes Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diao
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

Denis Sassou N’Guesso
manifeste son intérêt

Comme chaque 6 novembre de l’année, le président de la République qui séjourne à Oyo, dans le département de la Cuvette, a planté un arbre sur le site de cinq hectares du village Okondo, à Obouya.



Denis Sassou N’Guesso
plantant un arbre sur le site du
village Okondo/DR

Manifestation de son intérêt pour la préservation de l’environnement, le geste accompli par le chef de l’Etat témoigne son attachement à cette journée instituée depuis 1986 et qui interpelle les Congolais au devoir de planter une espèce végétale où qu’il se trouve. Pour cette 32e édition, le Service national de reboisement (SNR) a choisi, comme les trois précédentes éditions, de promouvoir l’Azobe, une essence forestière qui se génère rapidement dans les forêts équatoriales et résiste aux insectes. D’où son utilisation dans la fabrication des traverses des chemins de fer. Afin de témoigner l’importance du reboisement au Congo, un pays au couvert forestier important, le directeur du SNR, Faustin Dembi, a participé, au côté du chef de l’Etat, de plusieurs personnalités et de la population, à cette cérémonie de planting d’arbres. Cette année, la journée nationale de l’arbre a été célébrée sur le thème « L’arbre, source de diversification de l’économie, de promotion de l’économie verte et développement local ».

La Rédaction

La trente-deuxième édition mobilise
les plus hautes autorités du pays

Le président du Sénat, de l’Assemblée nationale et le Premier ministre, chef du gouvernement, ont planté chacun un arbre, hier, sur le site du Mont Mbamou, dans le septième arrondissement de Brazzaville, M’filou, à l’occasion de l’événement.

À la tête d’une forte délégation, Pierre Ngolo, Isidore Mvouba et Clément Mouamba ont honoré la tradition de planter, le 6 novembre, un arbre d’essence forestière ou fruitière. Avec eux, plusieurs Congolais ont fait le geste sur le site où 2 666 plants d’acacias ont été enfouis dans le sol sur un espace d’environ deux hectares. Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a rappelé que la Journée de l’arbre est le prolongement de la lutte contre les changements climatiques. Il s’est félicité de ce que le Congo, grâce au président de la République, Denis Sassou N’Guesso, avait déjà perçu la nécessité d’engager l’action pour la protection de l’environnement, en lançant l’opération de planting d’arbres. « Nous sommes heureux de voir les Congolais massivement mobilisés pour répondre à l’appel de plantation



Pierre Ngolo encadré par Isidore Mvouba et Clément Mouamba
au Mont Mbamou, à M’filou/Crédit (Adiac)

d’arbres », a-t-il souligné. Pour sa part, le Premier ministre, Clément Mouamba, a saisi l’occasion pour inviter les Congolais à s’imprégner totalement de la récente circulaire sur la salubrité. Dans la même optique, il a émis le souhait de les voir « planter au moins un arbre même devant leur lieu d’habitation ». Sur ce site du Mont Mbamou se trouvent, à quelques mètres, des logements sociaux construits par l’Etat mais menacés par l’érosion. Pour le coordonnateur du Programme national d’afforestation et de

reboisement, Lambert Imbalo, cette action de planting massif d’arbres contribue à la « revégétalisation » de cet espace. Depuis 1986, sous l’impulsion de Denis Sassou N’Guesso, le Congo célèbre la Journée nationale de l’arbre dans le but de préserver l’environnement. Le pays est le premier à instaurer une journée de l’arbre, bien avant la prise de conscience de la communauté internationale sur la préservation de l’environnement. Cette journée vient donc en réponse à la lutte contre la déforestation.

Quentin Loubou

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Des agriculteurs sensibilisés aux avantages du fonds à coûts partagés

Le mode de financement a été initié par le gouvernement et la Banque mondiale pour mieux soutenir le secteur agricole. Plusieurs agriculteurs, responsables de coopératives et groupements agricoles installés dans la partie sud de Brazzaville ont échangé, le 6 novembre, sur les conditions d’octroi de la subvention.

Un atelier de sensibilisation des producteurs locaux a été organisé, mardi, par l’unité de coordination du Projet d’appui au développement de l’agriculture commerciale (Pdac). Cette rencontre est une opportunité qui leur a été offerte pour échanger et comprendre les mécanismes de mise en œuvre du Pdac, a ainsi indiqué Ruffin Blaise Massengo, le directeur départemental de la pêche et l’aquaculture . Ce mécanisme d’assistance financière s’adresse à trois types d’acteurs : les groupes de producteurs, les micros, petites et moyennes entreprises, ainsi que les autochtones. Ils doivent surtout intervenir



Les participants à l’atelier de sensibilisation/Adiac

dans les chaînes de production, transformation, commercialisation, prestation des services et fourniture d’intrants agricoles. Le fonds à coûts partagés représente la principale composante du Pdac. Sans cette composante, ce projet n’existe pas, a estimé son coordonnateur, Isidore Ondoki. « Il s’agit d’un système

de financement qui associe la subvention que l’Etat apporte et la contrepartie des bénéficiaires en fonction des taux de participation », a-t-il précisé. En effet, selon ce dispositif d’appui financier, la contribution des bénéficiaires est fixée suivant leurs activités. Par exemple, les producteurs

apportent (10%), les transformateurs des produits agricoles (20%), les micros entreprises et PME intervenant dans l’équipement (50%) et l’assistance technique (20%). Par contre, « la population autochtone n’a pas besoin d’apporter une contrepartie. Lorsque le plan d’affaires est bien élaboré, le Pdac finance

à 100% », a affirmé le coordinateur du Pdac. Cette activité s’inscrit dans le cadre du projet que le gouvernement congolais et la Banque mondiale financent à hauteur de cent millions de dollars américains. Contrairement aux projets antérieurs, les conditions d’accès aux subventions ont été durcies. Pour prétendre bénéficier à la subvention du Pdac, l’agriculteur ou la coopérative doit avoir une existence juridique ; détenir un compte au nom du bénéficiaire ou personne morale; avoir un historique de production et de vente d’au moins deux ans... Lancé officiellement en juillet de cette année, le Pdac est censé améliorer la productivité des agriculteurs et l’accès au marché des groupes de producteurs et de micro, petites et moyennes entreprises agro industrielles. Mieux, il va apporter une réponse immédiate dans les zones sélectionnées en cas de crise ou de situation d’urgence.

Fiacre Kombo

CIESPAC

Remise des attestations de fin de formation en master

La première promotion en master II en santé publique au Centre inter-État d'enseignement en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac) a reçu, le 6 octobre, les diplômes après deux ans d'apprentissage à Brazzaville.

Au total, vingt-quatre impétrants, en majorité d'origine congolaise, sont devenus des maîtres en santé publique dans les filières de gestion des établissements et services de santé ainsi que celle des programmes de lutte contre les endémo-épidémies. Les diplômes décernés leur permettront d'avoir la capacité d'assumer les responsabilités de gestionnaires des établissements et services de

santé. Certains ont reçu des distinctions honorifiques dont le prix de l'excellence et de discipline, prix de travail ainsi que le prix académique. Notons que la cérémonie de remise des diplômes a été couplée au lancement officiel de la rentrée académique de la deuxième promotion en master au titre de l'année 2018-2019.

À cette occasion, plusieurs allocutions ont été prononcées. Parmi celles-ci figurent celles du secrétaire exécutif de l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies, Manuel-Nso Obiang Ada; du représentant de la commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Placide Iloki; du directeur du Ciespac, le Pr Pierre Marie Tebeu; et des représentants des ministères de la Santé et de la population ainsi que de l'Enseignement supérieur.

Manuel-Nso Obiang Ada a rappelé que le centre n'est pas à sa première vague de formation des hauts cadres de santé publique depuis sa création



Photo de famille/Adiac

en 1981. Selon lui, dix-huit cadres y sont formés chaque année. Il y a en tout cent quatre-vingt-quinze cadres supérieurs de santé publique dont cent vingt techniciens supérieurs de santé publique, quarante pour des études supérieures de santé publique et trente-cinq cadres pour le diplôme professionnel de santé publique de 1986 à 1997 avant les événements de 1997 à 2008. Le représentant de la commission de la Cémac a loué la décision prise du respect du quota de la deuxième promotion dont chaque pays membres

disposera de quatre places et les six autres apprenants en provenance de divers pays. Le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur, Jean Goma Maniongui, a souligné le déficit des doctorants en santé publique. Il a lancé un appel à contribution aux différents États pour alimenter des bourses dédiées à des recherches doctorales en santé publique. « *Les activités de terrain peuvent bien être assumées par des cadres disposant d'un master en santé publique, mais les activités de recherche méritent d'être*

conduites et encadrées par des chercheurs chevronnés, étant passés par des doctorats », a-t-il dit.

Le Pr Pierre Marie Tebeu a rappelé la mission du Ciespac, celle de former les cadres de haut niveau en santé publique, compétents et efficaces pour contribuer à la résolution des nombreux problèmes auxquels doit encore faire face le système de santé en zone Cémac; les difficultés d'organisation; la rareté des ressources de tous genres; l'insuffisance d'actualisation et de renforcement du savoir.

Lydie Gisèle Oko

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

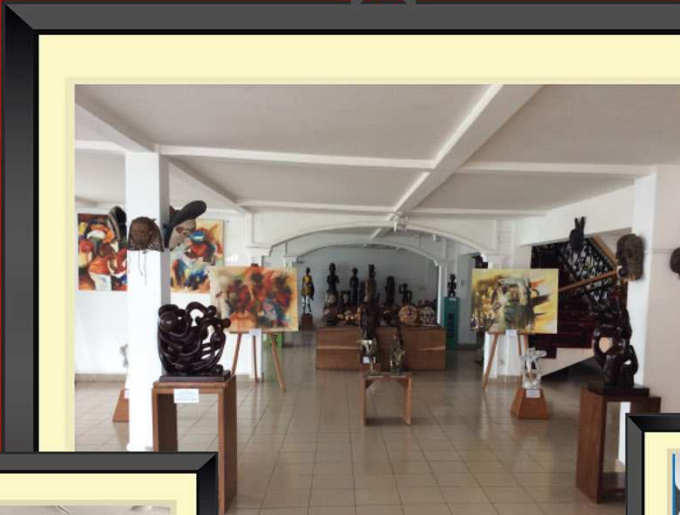
Expositions et projections

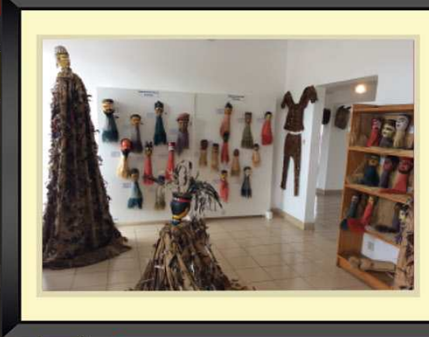
SCULPTURES

PEINTURES

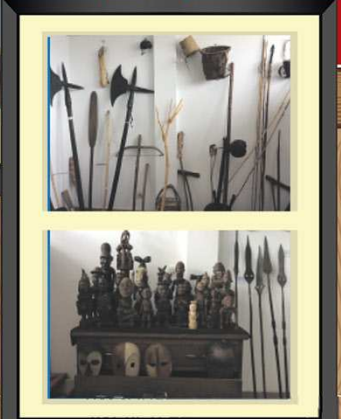
CÉRAMIQUES

MUSIQUE









L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

EDUCATION

Les responsables des établissements de Pointe-Noire instruits sur la dynamique scolaire

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui s'est rendu récemment dans la ville océane pour constater l'effectivité de la reprise des cours, a informé le personnel enseignant de ce que l'Etat attend d'eux durant cette année scolaire.

Un mois après la rentrée scolaire, le ministre de tutelle a rencontré les responsables des différents établissements du département de Pointe-Noire où il leur a rappelé les dispositions prises au début de l'année. Ainsi, répondant aux multiples préoccupations des enseignants, Anatole Collinet Makosso les a rassurés des pistes de solutions qui sont en voie d'être trouvées, sinon trouvées pour sortir l'école congolaise des maux qui la minent.

« *Le ministre nous a instruits sur la dynamique scolaire au titre de l'année scolaire 2018-2019. Il a étalé sa feuille de route et nous a donné des directives. Je crois que nous avons eu des éléments complémentaires pour bien affronter cette année scolaire* », a expliqué un enseignant.

Selon lui, Anatole Collinet Makosso a également abordé la question lancinante du financement de l'école, notamment le partenariat avec les parents d'élèves. « *Après que nous l'avons écouté, nous avons également dégagé nos préoccupations auxquelles il a répondu et nous repartons comblés, satisfaits parce qu'avec ses instructions, nous nous sortons aguerris pour bien affronter cette année scolaire* », a-t-il poursuivi.

Expliquer scientifiquement l'hystérie collective aux élèves

Profitant de ces échanges avec les enseignants de Pointe-Noire, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a informé l'auditoire des cas d'hystérie collective observés dans quelques établissements de Brazzaville, notamment au CEG-lycée Nganga-Edouard et au lycée technique industriel 1er-mai vers fin octobre dernier. En effet, le ministre a exhorté les enseignants de Pointe-Noire à user des méthodes scientifiques pour expliquer aux élèves ce qui s'est passé dans les établissements de Brazzaville et de prendre des dispositions nécessaires pour préserver l'environnement scolaire. Car, la satisfaction reste partagée, a-t-il conclu, lorsque l'année scolaire commence et se termine dans la sérénité.

Des instructions bien reçues par le personnel enseignant qui s'est engagé à en traduire dans les faits. « *Vous savez, de la même manière que nous abordons l'étude de certaines maladies, avec ce que nous avons reçu de monsieur le ministre, je crois que nous avons eu des armes pédagogiques pour expliquer à nos élèves ce qu'il en est de l'hystérie collective vécue à Brazzaville. Il n'y a que des explications scientifiques que nous donnerons à nos élèves, de la même manière que nous étudions d'autres maladies* », a conclu un enseignant de Pointe-Noire.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Un deuxième lot de tables-bancs pour le département de Brazzaville

Le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Adolphe Mbou-Maba, a remis la semaine dernière six mille tables-bancs à la direction départementale de Brazzaville pour réduire progressivement le déficit en la matière.



Un échantillon des tables-bancs réceptionnés/Adiac

Après un premier lot de cinq mille cinq cents, le gouvernement vient d'offrir six mille nouveaux tables-bancs à la direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Brazzaville pour les distribuer dans les différents établissements scolaires de la place. Toutefois, cette dotation reste encore insuffisante au regard de la demande dans la ville capitale où de nombreux élèves prennent des cours à même le sol. Selon les estimations du gouvernement, pour combler le déficit en tables-bancs à Brazzaville, il en faudrait soixante-huit

mille cinq cent soixante-quatre. Du côté de la coordination du projet « Zéro enfant assis à même le sol », cette deuxième campagne qui vient d'être lancée à Brazzaville se poursuivra dans les autres départements du pays jusqu'à son terme. Bénéficiaire de cette nouvelle dotation, la providesse du lycée Thomas-Sankara B, dont des élèves sont souvent livrés au jeu de transfert des tables-bancs d'une salle à une autre, espère que 2018-2019 serait une année exceptionnelle. Notons que dans le but d'améliorer les conditions d'apprentissage

des élèves sur toute l'étendue du territoire national, le gouvernement a mis en place un projet dénommé « Zéro enfant assis à même le sol ». A cet effet, il avait signé un contrat avec les sociétés forestières Taman industries et Likouala Timber qui devraient fournir cent mille tables-bancs, à raison de cinquante mille chacune, pendant une période de cinq ans. Grâce à cette politique, la quasi-totalité des départements du pays ont déjà reçu un premier lot de tables-bancs même si les besoins restent encore énormes.

P.W.D.

CIVISME

Lancement d'une campagne dans des écoles sur les valeurs de la République

L'opération qui a pour but de lutter contre l'incivisme a été amorcée par l'association Initiative pour la conscience citoyenne (ICC), le 3 novembre, au complexe scolaire Révolution-Gampo-Ollilou.

L'objectif poursuivi est d'inculquer aux jeunes les notions d'égalité à l'école et dans la société congolaise ainsi que de dignité des enseignants. Aux lycéens, les différents conférenciers ont aussi souligné l'importance de l'éducation scolaire sans laquelle, ont-ils rappelé, la transmission des valeurs de la République ne peut être assurée. L'école y contribue et se mobilise aux côtés des organisations non gouvernementales (ONG) pour la transmission de ces valeurs, à savoir unité, tra-

vail et progrès pour conforter la citoyenneté des apprenants, la culture de l'engagement ainsi que de la lutte contre toutes les

formes de violence et de discrimination. « *Nous condamnons toutes les formes de violences persistantes à l'école et nos amis qui apportent parfois des armes blanches pour faire peur à autrui. Nous sollicitons plus l'apport des*

« Nous condamnons toutes les formes de violences persistantes à l'école et nos amis qui apportent parfois des armes blanches pour faire peur à autrui. Nous sollicitons plus l'apport des organisations non gouvernementales et de l'Etat pour enrayer ce phénomène. L'école est un lieu de formation et sans elle, l'acquisition des savoirs pourrait s'avérer difficile »

organisations non gouvernementales et de l'Etat pour enrayer ce phénomène. L'école est un lieu de formation et sans elle, l'acquisition des savoirs pourrait s'avérer difficile », a indiqué Obongo Ruth, élève au complexe scolaire Révolution-Gampo-Ollilou. L'ONG ICC a conseillé les lycéens sur les représentations stéréotypées, les violences, le manque de respect mutuel, les violences interscolaires et, plus largement, sur l'égalité entre les filles et les garçons à l'école. « *Au-delà de ces principes, l'école est également le lieu de l'apprentissage de la citoyen-*

neté et du vivre ensemble, capable de former des citoyens éclairés, de transmettre et de faire partager les valeurs de la République. Les parents ont la responsabilité d'empêcher leurs enfants d'aller à l'école avec des armes blanches et de fouiller tout temps les cartables », a expliqué Crépin Keouosso Okimango, membre de l'ICC. Signalons que l'ICC compte atteindre, dans un premier temps, les élèves de quatre lycées de la ville de Brazzaville, notamment le complexe Révolution-Gampo-Ollilou, Mafouta, 5-février et 1^{er} mai.

Fortuné Ibara



AVIS DE LOCATION IMMOBILIERE

Louez vos appartements meublés, vos bureaux et vos espaces commerciaux, au Mikhael's Hotel & Residence, sis 67 Avenue Nelson Mandela, Centre-ville.

Pour tous renseignements, prière de contacter les numéros ci-après :
•05 366 66 16
•06 466 66 21

FORUM DE L'ORIENTATION SCOLAIRE

Élèves et étudiants édifiés sur le choix de leurs formations universitaires

La troisième édition du forum a été ouverte, le 5 novembre, à Pointe-Noire, par Bruno Jean-Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur, en présence de Joël Renou, consul général de France, et de Marie Augier, directrice déléguée de l'Institut français du Congo (IFC).

Organisée par l'IFC en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur, la rencontre a pour objectif d'aider les jeunes désireux de poursuivre leurs études supérieures en France et au Congo à choisir une filière correspondante à leurs attentes. Pendant deux jours, les élèves et étudiants ont suivi des conférences thématiques en marketing, en métiers de développement durable, en télécommunications, en métiers de pétrole, en logistique portuaire, aux formations scientifiques et aux métiers du droit. Se félicitant de l'organisation de ce troisième rendez-vous à

occupations du gouvernement de la République. Elle constitue un facteur de développement pour ce qui est des ressources humaines ». Pour Marie Augier, ce forum a lieu grâce à l'apport des partenaires au nombre desquels Campus France, les établissements internationaux de France, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire auxquels se joignent les nombreux partenaires locaux qui ont apporté leur concours pour sa réussite. Un souhait partagé par Joël Renou qui a renchéri qu'une bonne orientation est le pilier de la réussite dans la poursuite des études.

« Vous devez choisir la formation par rapport à vos capacités, écouter vos aspirations, vos capacités, vos motivations, bref faire le meilleur choix ».

Pointe-Noire, Zéphirin Nguié, représentant le président du Conseil départemental et municipal, a estimé: « La formation dans notre pays est l'une des pré-

Le ministre Bruno Jean-Richard Itoua, pour sa part, a déclaré:« Mettre à la disposition des jeunes et des parents toute l'information relative à l'offre de forma-



La tribune à l'ouverture du forum./Adiac

tion locale et internationale au marché de l'emploi est l'une des missions essentielles des structures d'orientation et c'est ce à quoi se destine le présent forum ». S'adressant aux étudiants et élèves, il a conseillé : « Vous devez choisir la formation par rapport à vos capacités, écouter vos aspirations, vos capacités, vos motivations, bref faire le meilleur choix ». Édifiant l'assistance sur la campagne d'orientation de nouveaux bacheliers organisée récemment à Brazzaville, le ministre de l'En-

seignement supérieur a poursuivi : « Cette campagne a permis de faire le point sur la feuille de route adoptée lors de la première campagne qui comprenait les axes suivants : ouvrir les bureaux d'information et d'orientation dans les onze établissements de l'Université Marien-Ngouabi, de tous les établissements publics d'enseignement supérieur et des établissements privés d'enseignement supérieur; organiser chaque année une campagne d'information et d'orientation sur l'ensemble

du périmètre national, mettre en place un portail numérique sur l'orientation scolaire et professionnelle à l'image de Campus France, créer des centres d'information et d'orientation à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Owando, Ouesso, Makoua, rouvrir la filière de formation des conseillers d'orientation à l'Université Marien-Ngouabi... ». Des ateliers d'orientation et des stands d'entreprises ont également eu lieu durant les deux jours du forum. **Hervé Brice Mampouya**

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Congo compte redynamiser le laboratoire d'océanographie de Pointe-Noire

Le ministre de tutelle, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a donné l'information lors de la réception de trois étudiants congolais ayant obtenu leur diplôme de master 2 régional d'océanographie physique et application, à l'université d'Abomey Calavi de Cotonou, au Bénin.

Sur instruction du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles (Irsen) avait sollicité et obtenu auprès de la Chaire Unesco CipmaI, pour le compte de l'année académique 2017-2018, l'inscription de trois jeunes congolais. Il s'agit de Dorelle Loemba, Roy Ngakala et de Rolland Mbomo. Financée sur fonds propres de l'Irsen, cette formation avait pour but de préparer la ressource humaine formée et compétente à gérer toute l'information scientifique marine. De retour au pays, ces nouveaux diplômés en océanographie se disent prêts à mettre leur compétence au service de la recherche congolaise, particulièrement dans les sciences marines. Futur employeur des bénéficiaires, le directeur général de l'Irsen, Clobite Bouka Biona, a rappelé que son institut promeut la formation des étudiants et le renforcement des capacités des chercheurs. « La République du Congo a 170 km de côte et notre climat est régulé par l'océan en ce qui

concerne la partie en dessous de l'Equateur et par la zone de convergence intertropicale au niveau de la partie nord au-dessus de l'Equateur. Il est donc important pour l'Irsen de poursuivre l'effort qui avait été fait par l'ex-Office de la recherche scientifique et technique outre-mer et l'Institut de

recherche pour le développement (IRD) car le pays était en pointe au niveau de tout ce qui concerne la biologie marine, la surveillance de la côte et également toute la météorologie, comme dans les autres pays côtiers du golfe de Guinée », a-t-il laissé entendre. Il a, par ailleurs, annoncé que les jeunes formés vont être intégrés au laboratoire d'océanographie de Pointe-Noire pour assurer, entre autres, le traitement des données liées à la

courantologie, la bathymétrie, la biologie marine, aux campagnes scientifiques de l'IRD avec Pirata et Shom avec Zmato. Tout ceci dans les eaux océaniques, particulièrement dans la zone économique exclusive, conformément aux dispositions de la Convention des Nations unies de 1982 sur le Droit de la mer ainsi que celles de l'arrêté du 4 septembre 2018 déterminant les conditions de la procédure d'autorisation d'effectuer des travaux de re-

cherche scientifique marine en République du Congo. « Nous avons d'abord commencé par faire un effort au niveau de la biologie, la physique avec l'hydrologie, l'herbier national et il était question maintenant de pouvoir apporter une attention toute particulière sur la remise en état de tout ce qui concerne la recherche océanographique. Le ministre en arrivant, comme il a un pied solidement attaché à la mer, nous pousse de plus en plus pour que nous développons cet axe de recherche », a expliqué Clobite Bouka Biona, promettant d'envoyer d'autres étudiants au niveau des centres océanologiques de l'Unesco localisés à travers le monde et chercher les bourses pour qu'ils se concentrent complètement à leur tâche. Notons que le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique a, dans le cadre des relations liant le Congo à l'Unesco, relancé la Commission océanographique internationale. Le but étant de solliciter son appui technique et obtenir du gouvernement français une mission d'appui à la redynamisation de la recherche scientifique marine. La délégation française est attendue au Congo dans la deuxième quinzaine du mois en cours. **Parfait Wilfried Douniama**



Les trois diplômés de l'Université d'Abomey Calavi de Cotonou/Dr

HUMEUR

Par où est passée la parenté africaine en ville ?

La parenté dont il est question ici, c'est la marge de solidarité qui a longtemps cimenté le tissu social dans les villages en Afrique. Le constat fait aujourd'hui dans nos villes est que cette parenté sociale est en train de s'étioler. Dans des quartiers ou blocs de nos agglomérations, les uns et les autres s'occupent à peine des « méchants ennemis » qui pourront survenir à des voisins. Dans un des quartiers d'une de nos villes, une discussion s'est éclatée entre un homme qui avait vraisemblablement des soucis sanitaires et son voisin immédiat qui était insouciant de son état. Ce dernier se permettait à chaque instant de jouer de la musique à fond. N'eût été l'intervention du chef de quartier, ces deux familles, c'est-à-dire celle du malade et celle du nuisible sonore allaient en venir aux mains. « *Où est passée la solidarité africaine ?* », s'interrogeait le chef du quartier visiblement affecté par ce genre de comportement antisocial, ajoutant : « *Il sait bien que derrière sa parcelle, l'autre a des soucis de santé* ».

Cette perte de solidarité villageoise est non seulement vécue à travers des scènes de nuisance sonore mais aussi au manque de partage et d'altruisme dans des quartiers. Du point de vue humain, est-il normal que des voisins se frottent des mains et se permettent de déverser de la « bonne » nourriture dans la poubelle du quartier tandis qu'à côté, il y a bien une ou deux familles qui passent parfois des journées entières sans manger ? Même chose quand des voisins sont incapables d'organiser une collecte spontanée pour vite conduire au centre de santé intégré le plus proche pour les premiers soins un voisin surpris par une crise de paludisme.

Le « Kandza » et le « Olèbè » au nord du pays ainsi que le « Mbongui » au sud, désignant littéralement « le hangar », symbolisent la solidarité et l'amour entre les hommes dans toutes nos localités. Ces valeurs sont ancrées dans nos us et coutumes quel que soit le lieu. D'où vient-il que la sociabilité villageoise africaine soit rejetée, semble-t-il, à cause de la ville ? Les mêmes qui agissent ainsi sont les premiers à appeler à l'aide quand ils sont à leur tour en difficulté. Nous ne pouvons pas terminer ce billet d'humeur sans déplorer l'indifférence marquante de certains citoyens qui brillent par la non-assistance à personne en danger dans la rue, s'il arrive qu'un voisin vienne à être visité par des voyous et délinquants de tout acabit. Des voisins ont tendance à se replier sur eux-mêmes en assistant à des scènes de violence qui arrivent à un des leurs, alors qu'en agissant par solidarité, par amour et par altruisme, ils peuvent arrêter certains dégâts avant que n'arrivent la police et la gendarmerie. Là aussi, c'est une faiblesse de la solidarité agissante qui existe dans certains de nos quartiers. Cultivons donc dans nos quartiers cette valeur cardinale qui est la solidarité car elle seule façonne de bons voisinages qui sont des micro-cellules d'entente nationale et de la cohésion sociale.

Faustin Akono

PRÉSIDENTIELLE À MADAGASCAR

Trois ex-présidents parmi les favoris

Près de dix millions de Malgaches sont attendus dans les bureaux de vote, aujourd'hui, pour le premier tour du scrutin dans lequel s'affrontent trente-six candidats, dont les anciens chefs de l'Etat, Marc Ravalomanana (2002-2009) et Andry Rajoelina (2009-2014), sans oublier le sortant Hery Rajaonarimampianina.

Les trois favoris à la présidentielle malgache ont tenu meeting pour le dernier week-end de la campagne. L'occasion pour eux de vanter leurs programmes phares.

Andry Rajoelina a notamment annoncé la création d'une ville nouvelle, « Tana-Masaandro », destinée à donner un « nouveau visage » à la capitale. Deux jours plus tôt, lors d'une allocution plus solennelle, il avait résumé les trois cents pages de son « Initiative pour l'émergence de Madagascar », mettant notamment l'accent sur l'insécurité et l'autosuffisance alimentaire, en particulier concernant le riz.

Au même moment, Marc Ravalomanana haranguait ses partisans dans le stade Mahamasina (vingt-deux mille places). Tout au long d'un discours de deux heures, le candidat a insisté sur son « Manifesto », un corpus de dix mesures qu'il compte appliquer sans délai s'il est élu. Elles com-



prennent une meilleure sécurité, la construction de routes et le développement du système de santé.

Pour la fin de campagne de Hery Rajaonarimampianina, l'un de ses collaborateurs a expliqué qu'il s'est appesanti sur les thèmes de l'insécurité et du pouvoir d'achat. Soulignant que dans certaines régions, notamment dans le sud, les attaques de villages par des bandes armées volant les zébus ont poussé des habitants à fuir. Il a demandé

aux Malgaches de lui donner plus de temps pour poursuivre les réformes engagées et met en avant le soutien que lui ont accordé les institutions financières inter-

À l'inverse, les institutions électorales, le gouvernement et tous les partenaires internationaux, dont les missions d'observation, ont jugé fiable le processus. Le haut



nationales en promettant de financer son programme de développement.

Une vingtaine de candidats, dont l'ancien président Didier Ratsiraka et le Pasteur Mailhol, ont axé leurs messages respectifs sur la dénonciation de supposées fraudes électorales massives. Ils affirment notamment que la liste électorale contient des dizaines de milliers de doublons et que le territoire est truffé de bureaux de vote fictifs.

représentant de l'Union africaine, Ramatane Lamamra, l'a même qualifié d'« exemplaire ».

Ces candidats contestataires ont déjà évoqué tout au long de la campagne, à demi-mot, leur refus des résultats. Ce qui pourrait laisser présager une crise postélectorale, comme en a connu Madagascar en 2002, à la suite d'un premier tour contesté entre Didier Ratsiraka et Marc Ravalomanana.

Yvette Reine Nzaba

DÉVELOPPEMENT DES APPLICATIONS MOBILES SOUS ANDROID

Vingt-cinq étudiants en formation

Un atelier numérique s'est ouvert, le 6 novembre, sous la supervision d'Achille Benjamin Somp, représentant de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) à Brazzaville.

L'objectif de la session de quatre jours organisée par l'AUF est non seulement de mettre en place une application de gestion des individus pour des besoins événementiels ou administratifs (étudiants, séminaristes, formations, etc.) mais aussi de développer, avec le Framework Android, une

et autres partenaires qui sont en bute, chaque année académique, au problème relatif à la massification des effectifs. Ceci a pour incidence de rallonger la période des inscriptions ainsi que la gestion des participants à des formations, séminaires, conférences ou autres manifestations à basculer sur l'usage des terminaux mobiles, depuis leurs smartphones et tablettes.

« Pour un étudiant averti, il n'est plus question de s'arrêter aux applications telles que le Word, Excel, Publisher et PowerPoint mais il doit plutôt parvenir à développer une application parce que maintenant, c'est la miniaturisation, c'est-à-dire, faire la dérivation entre l'insertion professionnelle et leurs diplômes », a déclaré, dans son mot de circonstance, le représentant de l'UAF à Brazzaville, Achille



application mobile destinée aux usagers utilisant les smartphones et tablettes Android. C'est l'occasion, entre autres, d'inspirer les apprenants représentant les établissements membres de l'AUF

Benjamin Somp.

À propos d'un premier effort vers ce renforcement de capacités à permettre aux apprenants à faire un saut qualitatif, l'un des formateurs, Karl Obissi, a signifié : « *Notre désir, c'est de parvenir à éveiller l'intelligence de l'étudiant congolais à pouvoir aussi être en compétition pour le développement des applications mobiles ; qu'on parle aussi des étudiants congolais, des universités du Congo* ». Parmi les principaux résultats attendus, figurent la création d'une application Android dédiée (selon le projet des participants) ; la publication de l'application Android dans « Google Play Store ». Précisons que les participants à cette formation devront être capables de maîtriser les éléments de base d'un système Android ; programmer en autonomie avec Android ; utiliser les composants graphiques pour mettre en place des « IHMs attractives » ; faire communiquer les différentes briques applicatives Android ; enfin, avoir les bonnes pratiques de programmation Android.

Guillaume Ondzé

MERCREDI
7 NOVEMBRE

Modération
Claude Renaud Nziengui, Responsable des programmes de Radio MUCODEC
Tiburce Privat Massanga, Chef du département communication de Radio MUCODEC

Animation
Juste Parfait et Weïlfar Kaya

	Salle Savorgnan	Salle Gide	Salle Ateliers	Campus France
9h00	OUVERTURE OFFICIELLE Monsieur Jean Richard Bruno ITOUA, Ministre de l'Enseignement Supérieur Monsieur Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT EUDES, Ministre de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi Monsieur Bertrand COCHERY, Ambassadeur de France au Congo			
10h	TABLE RONDE LES FORMATIONS SCIENTIFIQUES Daouda KAMISSOKO, IMT Mines Albi Patrice NAUDIN, Université de Poitiers	CONFERENCE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE ET LA PROCEDURE CAMPUS FRANCE Campus France		
11h30	TABLE RONDE LES METIERS DU PETROLE Léa NDOMBI, Total Constant TSOUZA, Total SNPC	CONFERENCE LES METIERS DE LA SANTE Esther ONTSIRA NGOYI, Alumni Tanguy Fouémina, Médecin	ATELIER LES METIERS DE L'AVIATION Ilithe ONGANIA SimAerospace	ATELIER AIDE A LA PROCEDURE 30 minutes 10 participants
13h	PAUSE			
14h30	CONFERENCE LES METIERS TECHNIQUES DE LA TELECOMMUNICATION Kyese NDAMBA, Airtel Luc MISSIDIMBAZI, Alumni Rufin BANBINGUI, MTN Serge Léonce BOUMPOUTOU, OFIS	CONFERENCE LES METIERS DE LA CULTURE Marie AUDIGIER, IFC Béril DZYLÀ, consultant Eugène LOUBOU, archiviste	ATELIER REDIGER SON CV ET SA LETTRE DE MOTIVATION Campus France SUR INSCRIPTION	ATELIERS D'ORIENTATION Campus France Pass World
15h30		ATELIER SE PREPARER AUX ETUDES D'INGENIEURS Daouda KAMISSOKO, IMT Mines Albi		
16h		ATELIER REUSSIR UN ENTRETIEN DE SELECTION Ibrahima FAYE, Excelia Group		
16h30	CONFERENCE LES METIERS DE LA LOGISTIQUE ET DE L'AEROPORTUAIRE Fabris ESSIE, AERCO			
17h30				

JEUDI
8 NOVEMBRE

Modération
Claude Renaud Nziengui, Responsable des programmes de Radio MUCODEC
Tiburce Privat Massanga, Chef du département communication de Radio MUCODEC

Animation
Juste Parfait et Weïlfar Kaya

	Salle Savorgnan	Salle Gide	Salle Ateliers	Campus France
9h00	CONFERENCE LES FORMATIONS MARKETING ET COMMUNICATION Ibrahima FAYE, Excelia Group Vincent LASSARAT Directeur de Pass World	PRESENTATION L'ECOLE DES MINES D'ALBI Daouda KAMISSOKO IMT Mines Albi		ATELIER CONSTRUIRE SON PROJET PEDAGOGIQUE Campus France 2x 20 participants
10h	CONFERENCE LES METIERS DU MARKETING ET DE LA COMMUNICATION Alexandre BOUGHA, CLOCKERS Azaad MONTE, Union Européenne Léger OSSOMBI-DIRA, Canal+ Hylod MOUSSANA, MTN Philip WAGHA, MTN	ATELIER LA PROCEDURE ETUDES EN FRANCE Campus France	CONFERENCE LES METIERS DE L'ESTHETIQUE Séverine RAFFIN, esthéticienne Sandra CHAMPOUSSIN, coiffeuse	
11h	CONFERENCE LES METIERS DU DROIT Amelin Chrystel BASONGISA, Alumni Césaire BOUKOULOU, Consultant en développement des relations internationales	CONFERENCE LES METIERS DE LA GEOGRAPHIE Idriss MBOUKA, Alumni	CONFERENCE LES METIERS DE L'HOTELLERIE René EKONDI, PEFACO Chef Honor Boris SONGUESSA, P'tite Faim Harris Girèsse KOUMI, Ecole de Gastronomie St Jean Paul II	ATELIER AIDE A LA PROCEDURE 4x10 participants
12h	CONFERENCE LES METIERS DE LA FINANCE Société Générale Dexter POUELA, Allianz Gerlie KIESSA, Allianz Valencia KOUNKOU, Canal+ Gabrielle BADIABIO, BCI Congo	CONFERENCE LES METIERS DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE Capitaine Gilles PHELEP, Mission de Coopération et de Défense—Commandant Aldo YOUNGA BILONDO		
12h30				
13h	PAUSE			
14h30	CONFERENCE LES METIERS DU BOIS ET DE L'AGROALIMENTAIRE Maexan TABAKA, Yacoub TANDOKA, AgriCongo Clément OKO, Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie	ATELIER LE CONCOURS PASS WORLD Vincent LASSARAT, Blanche ABY DABOIKO	ATELIER REDIGER SON CV ET SA LETTRE DE MOTIVATION Institut Français du Congo SUR INSCRIPTION	ATELIERS D'ORIENTATION Campus France
15h30		CONFERENCE VIVRE EN FRANCE ET LA PLATEFORME ALUMNI Campus France		
16h	CONFERENCE LES METIERS DES MEDIAS André ONDELE, Télé Congo M. ELONGA, Radio Congo Benjamin BELLE, Canal+ Albert S.MIANZOUKATA La Semaine Africaine			
17h30				

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org

BRAZZAVILLE

PROGRAMME FORUM 3^{ème} EDITION

DE L'ORIENTATION ET DES ETUDES EN FRANCE ET AU CONGO

7, 8 ET 9 NOVEMBRE

CONFERENCES
THEMATIQUES

STANDS D'ENTREPRISES
ET D'ETABLISSEMENTS

ATELIERS
D'ORIENTATION

REDACTION CV
LETTRE DE MOTIVATION

ACCOMPAGNEMENT
A LA PROCEDURE
CAMPUS FRANCE

INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO
BRAZZAVILLE

En partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur du Congo

www.congobrazzaville.campusfrance.org

VENDEDI
9 NOVEMBRE

Modération
Claude Renaud Nziengui, Responsable des programmes de Radio MUCODEC
Tiburce Privat Massanga, Chef du département communication de Radio MUCODEC

Animation
Juste Parfait et Weïlfar Kaya

	Salle Savorgnan	Salle Gide	Salle Ateliers	Campus France
9h00	TABLE RONDE LES METIERS DE L'HUMANITAIRE Licius KARENZO, France Volontaires Agnès ROSSETTI, Initiative Développement Prosper Mihindou NGOMA, United Nations Information Center	ATELIER SE PERFECTIONNER AVEC LES MOOC Achille Benjamin SOMPA, CNEUF	ATELIER REDIGER SON CV ET SA LETTRE DE MOTIVATION Institut Français du Congo SUR INSCRIPTION	ACCES LIBRE 1 h par participant
10h		ATELIER LES FORMATIONS EN LIGNE Achille Benjamin SOMPA, CNEUF		
10h30	CONFERENCE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR NATIONAL Sylvain N'GOMA, Ministère de l'Enseignement supérieur, Thimeleon ANDZI BARHE, Université Marien N'Gouabi	CONFERENCE LES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT Aristide NAKAVOUA, Lycée Saint-Exupéry	ATELIER REUSSIR UN ENTRETIEN DE SELECTION Ibrahima FAYE, Excelia Group	
11h				
13h	CONCLUSION			

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr



FONDS MONDIAL POUR L'ENVIRONNEMENT

Une consultation nationale tenue avec les parties prenantes

La rencontre entre le gouvernement congolais ainsi que les partenaires techniques et financiers a eu lieu, la semaine dernière à Brazzaville, dans le cadre des préparatifs du Fonds mondial pour l'environnement -7 (FEM-7) prévu pour janvier 2019. Le but étant d'amener tous les partenaires à parler le même langage sur ces questions d'intérêt commun.

L'identification des problèmes environnementaux et de développement durable sur le territoire national a permis d'élaborer des politiques, des stratégies, des plans et programmes en la matière mais qui souffrent d'inexécution, faute de moyens financiers.

En effet, à la sixième réunion de l'assemblée générale du FEM qui s'est tenue du 22 au 28 juin dernier, à Dan Nang, au Viet Nam, à laquelle le Congo avait pris part en sa qualité de membre à part entière, d'importantes résolutions qui furent prises méritent d'être vulgarisées à l'attention des partenaires. Il s'agit, entre autres, de définir les objectifs stratégiques de sa septième reconstitution FEM-7 : la stratégie de mise en œuvre du FEM sur le genre, la nouvelle politique de cofinancement, la nouvelle politique des allocations Star. Mais ces résolutions ne sont pas connues des acteurs environnementaux, quasiment à tous les niveaux, du décideur au grand public. C'est ainsi que tenant compte du caractère multisectoriel de l'environnement et en vue de mieux organiser l'orientation et la répartition de ces fonds, la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, a sollicité et obtenu du secrétariat l'organisation d'un dialogue national sur le FEM.

Le but du dialogue national

La concertation vise, entre autres, à informer un plus large public du



Une vue des participants/ (Adiac)

FEM, sa mission, sa stratégie, ses politiques et ses procédures ; faciliter la participation des parties prenantes nationales au programme du FEM au Congo ; s'assurer que l'assistance du FEM cadre avec les priorités nationales ; offrir des renseignements pratiques sur l'accès aux ressources du FEM et les méthodologies de conception, d'élaboration et de mise en œuvre des activités financées par le FEM ; faire la restitution des résolutions de la sixième réunion de l'assemblée générale du FEM, a expliqué la ministre du Tourisme et de l'environnement.

Ce dialogue qui devait se tenir en

octobre dernier vient d'être repoussé au mois de janvier 2019 par le secrétariat du FEM qui compte d'abord organiser, au Gabon, une consultation régionale pour préciser les contours du programme à impact sur le bassin du Congo. Les résultats de cette consultation permettront aux pays d'articuler leurs priorités nationales. « *Nous devons mettre à profit cette rencontre pour voir dans quelle mesure nous pouvons consolider et améliorer notre coopération en la matière* », a-t-elle ajouté.

Enfin la ministre en charge de l'Environnement a émis le souhait

de recevoir dans les plus brefs délais les propositions des notes conceptuelles, en ce qui concerne les allocations Star.

Pour Suze Percy Filippini, représentante de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture au Congo (FAO), cette réunion a donné l'occasion aux partenaires du Congo, à l'instar de son institution, de réitérer sa disponibilité, en tant que partenaire technique et financier, de continuer à appuyer la République du Congo afin qu'elle puisse mieux se préparer pour se prépositionner par rapport au FEM-7. En effet, le FEM-7 a demandé aux

pays concernés de mener un processus de consultation au niveau national avec toutes les parties prenantes, y compris les organisations non gouvernementales, pour venir voter des projets qui seront soumis au conseil d'administration du FEM. « *Nous sommes disposés à accompagner le Congo et nous avons indiqué que ce serait quand même intéressant de monter une initiative sur la gestion des produits forestiers non ligneux, parce que ce sont des produits qui permettent aux communautés locales de continuer à vivre dans les forêts et autour des forêts, et en même temps ça crée des ressources puisqu'on peut mener des activités génératrices des revenus. Ce serait peut-être une plate-forme pour créer du travail pour les jeunes et pour les femmes. Par exemple, si le Congo souhaite monter un projet sur l'écosystème du Mayombe et aussi sur les tourbières dans le cadre des initiatives à impact, la FAO l'aidera* », a indiqué Suze Percy Filippini.

Signalons qu'au niveau national, le FEM est représenté par la ministre en charge de l'Environnement, point focal politique, et le directeur général de l'Environnement qui en est le point focal opérationnel. Il est assisté d'un collaborateur, chargé du suivi de la mise en œuvre des projets FEM en matière d'environnement au Congo.

Bruno Okokana

CRISE SÉCURITAIRE DANS LE SAHEL

La question examinée à New York

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a organisé une conférence portant sur la région, le week-end dernier, en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et sa représentation permanente auprès des Nations unies.

La rencontre s'est tenue sur le thème « Quels rôles pour les parlementaires dans la lutte contre le terrorisme dans la zone sahélienne ? ». Selon les organisateurs, la conférence de New York est une réponse à la volonté exprimée par les membres de l'APF, notamment celle de voir la Francophonie parlementaire s'investir davantage sur la question du Sahel afin de contrer la situation d'insécurité qui y prévaut depuis plusieurs années. D'autant plus que le Sahel fait face à une grave crise sécuritaire en raison de la présence des groupes terroristes et d'une menace djihadiste qui n'a pas de frontières étatiques.

Cette réunion de haut niveau a eu pour objectif d'impliquer principalement les parlementaires dans la réflexion et l'action visant à lutter contre l'insécurité dans la zone sahélienne et à permettre un dialogue fécond entre les parlementaires, les représentants de la population, les acteurs onusiens et internationaux, œuvrant dans le cadre de la consolidation de la paix et du développement régional. « *Nous ne serons que plus forts contre ce fléau du terrorisme si cruellement dévastateur, que si nous rassemblons nos efforts, nos expertises, si nous échangeons et diffusons nos connaissances, nos expériences*

concluantes, nos bonnes pratiques avérées, afin de renforcer les capacités francophones en matière de prévention et d'alerte précoce », a déclaré l'un des responsables de l'OIF.

En effet, lors de leurs échanges, les parlementaires ont débattu plusieurs questions parmi lesquelles, celles liées au rôle des élus dans le contexte sahélien en matière de sécurité et de développement régional et au soutien du G5 Sahel.

« *Je souhaite que tous nous nous impliquions pour la résolution de cette question de paix au Sahel* », a déclaré le président de l'APF, Jacques Chagnon, invitant pour ce faire « *tous ceux qui sont au centre de cette réflexion, notamment la sous-secrétaire générale des Nations unies aux opérations de maintien de la paix, le président de la Commission de consolidation de la paix des Nations unies, la directrice et chef adjointe du Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations unies et l'ancien secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations unies* ». Il a ajouté que cette conférence des parlementaires de l'APF précède le sommet interparlementaire des membres de l'Alliance Sahel prévu par l'Assemblée nationale française, le 13 décembre, et auquel l'APF est associée.

Notons que l'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de quatre-vingt-sept parlements ou organisations interparlementaires.

Rock Ngassakys

SOUDAN

Le président sud-soudanais désigné médiateur des conflits

Salva Kiir a été retenu comme médiateur lors des pourparlers de paix entre Khartoum et les rebelles des Etats soudanais du Darfour (ouest), du Kordofan-Sud (sud) et du Nil Bleu (sud-est), a-t-on appris.

Le conseiller à la sécurité de Salva Kiir, Tut Kew, a déclaré, le 5 novembre à la presse, que le chef de l'Etat avait accepté « d'assurer la médiation entre le gouvernement de Khartoum et l'opposition armée au Soudan ». Il a précisé que « *La médiation débutera la semaine prochaine à Juba, où les délégations de l'opposition et les délégations gouvernementales entameront des pourparlers de paix* ».

Plus jeune pays au monde, le Soudan du Sud a obtenu son indépendance du Soudan en 2011, après vingt-deux ans de guerre civile.

Depuis cette date, un conflit oppose le gouvernement de Khartoum aux rebelles du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM-N, issu du SPLM de Salva Kiir) dans les Etats du Nil Bleu et du Kordofan-Sud, que le tracé de la nouvelle frontière a placés au Soudan. Juba et Khartoum se sont mutuellement accusés de soutenir les rebelles opérant sur le territoire voisin.

Plusieurs séances de négociations entre les autorités soudanaises et les rebelles n'ont abouti à rien de concret. Les rebelles du SPLM-N sont alliés avec ceux du Darfour, une région vaste comme la

France, déchirée depuis 2003 par un conflit opposant les forces soudanaises à des rebelles issus de minorités ethniques et s'estimant marginalisés par le pouvoir central.

Selon les Nations unies, le conflit au Darfour a fait environ trois cent mille morts et plus de 2,5 millions de déplacés, même si le niveau de violence a largement diminué ces dernières années. La médiation de Salva Kiir s'engage alors que le Soudan, en proie à une crise économique et désireux de voir le pétrole couler à nouveau depuis le Soudan du Sud, a joué un rôle de premier plan dans les négociations qui ont mis fin à la guerre civile qui a éclaté dans le Soudan du Sud en 2013.

Le conflit, marqué par des atrocités à caractère ethnique, a fait plus de trois cent quatre-vingt mille morts, selon une étude récente, et poussé plus de quatre millions de Sud-Soudanais, soit près d'un tiers de la population, à s'enfuir.

Salva Kiir et son rival Riek Machar, qui doit redevenir vice-président, ont signé en septembre dernier un accord de paix et Riek Machar est revenu le 31 octobre pour une journée dans la capitale, Juba, sa première fois depuis plus de deux ans.

Nestor N'Gampoula et l'AFP

DEVOIR DE MÉMOIRE

Emmanuel Macron convie ses pairs à la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale

Dans la continuité des souvenirs du centenaire de l’armistice de la Grande Guerre, le président français présidera la première édition du Forum de Paris, prévue du 11 au 13 novembre. Celle-ci sera inaugurée par les chefs d’Etat et de gouvernement de plus de quatre-vingts pays, notamment de pays africains, dont le président congolais, Denis Sassou N’Guesso.

Le forum a pour objectif «de réfléchir ensemble, proposer des initiatives concrètes, réinventer le multilatéralisme et toutes les formes de coopération contemporaine pour que la paix, chaque jour, gagne du terrain», a déclaré le président français. Avant sa tenue, un appel à projet a été lancé, invitant les acteurs du monde entier, chefs d’Etat et de gouvernement, intellectuels, artistes, responsables des ONG... «à proposer des projets concrets pour la paix», selon l’expression d’Emmanuel Macron. Au-delà de la France, cet événement mémoriel exceptionnel intéresse et implique de nombreux autres Etats, notamment africains, dont les fils ont pris part, au côté de la France, à la Première Guerre mondiale, en vue de libérer un pays ami, la France. La commémoration du centenaire de cette guerre doit aujourd’hui avoir une dimension pédagogique, compte tenu des enjeux mémoriaux importants. Il s’agit avant tout de rendre hommage à ceux qui ont vécu la guerre et ont fait le sacrifice de leur vie; l’appréhension du conflit dans la perspective d’une histoire partagée par tous, porteuse de message de paix, en vue

de contribuer à la construction d’un avenir commun.

Des objectifs supplémentaires

Au-delà des objectifs annoncés par Emmanuel Macron, la commémoration a l’effet d’une violence de masse à «une échelle sans précédent»; la répercussion du conflit sur l’ensemble de la société et ses conséquences ultérieures : l’expérience combattante, la mobilisation de l’ensemble de la société civile avec ses très lourdes conséquences ultérieures (démographiques, politiques, économiques, culturelles, etc.). Il est aussi question d’une approche interdisciplinaire et ouverte sur les mémoires portées par d’autres pays, notamment l’Afrique et les tirailleurs «sénégalais»; souligner le caractère destructeur et le coût humain du conflit; puis affirmer sur la prise de conscience de l’idéal de paix partout dans le monde.

Quelques chiffres clés de la Première Guerre mondiale

- Seize traités de paix ont été signés en cinq ans pour quatre années de guerre.

- 52% des jeunes Français nés en 1894

et donc âgés de 20 ans en 1914 ont disparu à l’issue du conflit.

- Le traité de Versailles, signé le 28 juin 1919, comporte quatre cent quarante articles imprimés pour la première fois en deux langues, le français et l’anglais, ce qui en fait l’un des plus longs traités multilatéraux de l’histoire .

- On compte environ trois cent mille “gueules cassées” en Europe dont quinze mille en France. Ces blessés de la face et les mutilés deviendront les symboles d’une guerre destructrice.

- En France, terrain majeur du conflit, trois millions d’hectares sont déclarés impropres à l’agriculture, par la présence dans le sol d’obus, de balles, de cadavres humains ou d’animaux.

- Le bilan humain du conflit s’élève à 9,5 millions de morts ou disparus dont 1,4 million Français, deux millions Allemands et 1,8 million Russes.

- 73,3 millions d’hommes sont mobilisés. 48,2 millions par les puissances alliées dont 7,9 millions Français, 8,9 millions Britanniques et dix-huit millions Russes.

- On estime à environ un milliard, le nombre d’obus tirés par les belligérants. 15% d’entre eux n’auraient pas explosé et sont accusés encore aujourd’hui de polluer les sols et les eaux.

- L’Allemagne doit verser des réparations d’un montant fixé par la Conférence de Londres en 1921 à cent trente-deux milliards de marks or. Il sera revu à la baisse jusqu’à ce qu’Hit-

ler, en 1933, cesse tout paiement. En septembre 2010, l’Allemagne clôt définitivement le dossier en payant les derniers intérêts.

Quelques chiffres relatifs aux troupes coloniales

La contribution globale de colonies à l’effort de guerre français pour la Première Guerre mondiale (1914-1918) s’est élevée à 555 491 soldats, dont 78 116 ont été tués et 183 903 affectés à l’arrière à l’effort de guerre économique en vue de compenser l’enrôlement de soldats français sur le front. L’Algérie, elle seule, a fourni 173 000 combattants musulmans, dont 23 000 ont été tués et 76 000 travailleurs ont participé à l’effort de guerre, en remplacement des soldats français partis au front. La contribution totale des trois pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc) s’est élevée à 256 778 soldats, 26 543 tués et 129 368 travailleurs.

L’Afrique noire (Afrique occidentale et Afrique équatoriale) a, pour sa part, offert 164 000 combattants dont 33 320 tués, l’Indochine 43 430 combattants et 1 123 tués), L’île de la Réunion 14 423 combattants et 3 000 tués, Guyane-Antilles (23 000 combattants, 2 037 tués).

L’épopée des tirailleurs sénégalais, une histoire mal connue

Quelque cent cinquante-neuf bataillons de tirailleurs sénégalais,

malgaches et somalis ont pris place dans la Grande Guerre en 1914-1918; sur les 161 250 tirailleurs recrutés, 134 000 interviennent sur différents théâtres d’opération. Ces unités sont reconnaissables, entre autres, à la chéchia rouge, empruntée aux tirailleurs algériens.

En marge du quinzième sommet de la francophonie qui a eu lieu à Dakar, en novembre 2014, un colloque international s’est tenu avec pour thème «Les titailleurs sénégalais dans la Grande Guerre et des enjeux géopolitiques en Afrique». L’objectif de la rencontre était de sensibiliser les jeunes francophones au rôle des tirailleurs sénégalais durant la Première Guerre mondiale et de contribuer à la transmission de la mémoire de ces événements aux jeunes générations qui ignorent souvent tout du sujet ou en ont une vision déformée et constituée d’idées reçues.

Un siècle après l’événement, cette histoire reste absente des programmes scolaires. Ce qui ne permet pas de cerner la participation des tirailleurs sénégalais dans la Grande Guerre. Le colloque a permis de mettre en perspective les relations entre la France et les pays d’Afrique subsaharienne qui ont apporté leur concours à la France par le corps des tirailleurs sénégalais, où certains soldats noirs ont subi des crimes de discrimination raciale, étaient parfois des «chairs à canon», au vu du bilan des pertes des troupes.

Noël Ndong

OFFRE D’EMPLOI POUR LE POSTE DE : Assistant Transit & Douane

Grade -FSN-07
Contrat à Durée Indéterminée
DATE D’OUVERTURE: 30 Octobre 2018
DATE DE CLOTURE: 14 Novembre 2018
L’Ambassade des États-Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un Diplôme d’études secondaires, une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français ainsi que trois à cinq ans d’expérience dans les domaines de l’expédition et des transports. L’intéressé(e) devra savoir conduire et avoir des compétences en informatique. Sous la supervision du Responsable des Services Généraux, le /la titulaire prépare les documents relatifs aux expéditions entrantes et sortantes de biens privés et appartenant au gouvernement américain; assure également la liaison avec les transitaires, le Ministère des Affaires Etrangères et La Douanes afin de mener à bien les tâches nécessaires.
Pour de plus amples informations concernant cette offre d’emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>
Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133
Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.
AU:
Conseiller Administratif
Ambassade des Etats Unis à Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N’Guesso
N°: 70-83 Sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville. Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

REMERCIEMENTS



La famille Sandé, conjoints, enfants et les parents des villages : Ambombongo, Ngania Ossebi, Abatsambé et Pounamoué, dans le district d’Ollombo, vous remercient pour toutes vos marques d’affection à leur égard, votre soutien et toutes formes de contributions qui leur ont permis de rendre un hommage mérité à leur bien-aimé et regretté Sande Nde, porté en terre, le mercredi 10 octobre 2018, au village d’Ambombongo, dans le district d’Ollombo.

Que Dieu vous bénisse !

Les familles Okognia Mvouma, Okombi, Ngala Atongui, M. Marien Ossiété, Mme Nadine Ingoba ont la profonde douleur d’annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle et grand-père, Albert Mvouma, survenu le 27 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Massengo (arrêt marché, derrière l’école Melchanvie).

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



NÉCROLOGIE

Vianey Malonga, agent des Dépêches de Brazzaville, (Joséphine, Odile et Nella) Andengué, Dary Joslin Kaba Atarabounou, Adé Yannick Atarabounou et familles ont le regret d’annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle et frèree, Copel Saturnin Andengué, survenu le 29 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 107 de la rue Moussana à Ouenzé.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

L'AS Otohô et les Diables noirs retiennent leur souffle

Les deux représentants congolais engagés respectivement à la Ligue africaine des champions et à la Coupe de la Confédération doivent encore patienter avant de connaître leurs adversaires.



L'AS Otohô et les Diables noirs attendent de connaître leurs adversaires/Adiac

Le tirage au sort des tours préliminaires des deux compétitions de la Confédération africaine de football (Caf) pour le compte de la saison 2018-2019, initialement prévu le 3 novembre à Rabat, au Maroc, a été reporté. « Suite à la réunion du Comité d'organisation des interclubs à Rabat, le samedi 3 novembre, et en raison de la spécificité de cette saison transitoire due aux changements de dates des interclubs de la Confédération africaine de football, une décision sera prise par le Comité d'urgence de la CAF dans un délai court

», souligne le communiqué publié sur le site de la CAF. Le même communiqué assure que pour cette année 2018-2019 transitoire, la finale retour de la Coupe africaine de la Confédération, prévue entre le 30 novembre ou les 1er et 2 décembre, opposant l'AS Vita club de Kinshasa au Raja de Casablanca, va se jouer après les préliminaires des compétitions interclubs. Le texte précise, par ailleurs, que le vainqueur de la Coupe de la Confédération 2018, AS Vita Club (RDC) ou Raja club athlétique (Maroc), ne sera connu du-

rant la période des engagements des équipes, avant d'ajouter que cette situation spéciale due au décalage de dates sera portée devant la commission des urgences du Comité exécutif de la CAF pour décision. Les changements des dates imposés par la CAF obligent l'As Otohô et les Diables noirs, investis dans leur mission de défendre la nation, à être déjà prêts car leur premier rendez-vous continental prévu pour ce mois de novembre avance à grand pas. Lors de sa première expérience en Ligue africaine des champions en février 2018, l'AS

Otohô avait quitté la compétition sur une triste note de 0-9 que le Mouloudia d'Alger lui avait infligée à la même étape de la compétition. Les Diables noirs qui signent leur retour en compétition africaine avaient eux aussi échoué en 2017 au tour préliminaire devant Rail club de Kadiogo. Les performances du Club athlétique renaissance aiglons (quart finaliste de la Coupe de la Confédération) doivent leur pousser à faire mieux. Toujours dans le même document, la CAF a interdit à ses associations affiliées d'aligner

plus de deux représentants à la Coupe de la Confédération. « En référence aux règlements de la Coupe de la Confédération, aucune association ne pourra engager plus de deux équipes dans la compétition. Au cas où le détenteur du titre serait en même temps engagé en tant que champion de la coupe locale ou troisième du championnat national, il sera engagé avec un seul autre représentant de son pays et ne sera pas remplacé par un troisième club », indique le communiqué. **James Golden Eloué**

TALENTS AFRICAINS

L'ambassadeur du Congo au Maroc reçoit l'artiste Francky Kanza

Nominé meilleur artiste musicien lors de la première édition des Awards de la musique africaine au Maroc, en septembre dernier, l'artiste congolais sera reçu le 10 novembre par Jean Marie Mowelle, chef de la mission diplomatique de la République du Congo à Rabat.

Francky Kanza ira présenter son trophée et recevoir le soutien des autorités congolaises pour la sortie officielle de son nouvel album intitulé « Zala fort », prévue en janvier 2019 en terre marocaine. L'artiste a rendu hommage aux initiateurs du concept Amam (Awards de la musique africaine au Maroc) et à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cet événement qui vise à distinguer les acteurs de la musique africaine dans ce pays, initié par Bambola 225. Com production. Il a, par ailleurs, dédié sa distinction à tous ses fans et à tous ceux qui aiment sa musique. Ce prix, a-t-il dit, témoigne l'ad-



miration qu'il bénéficie de leur part. Son nouvel album «Zala fort», de neuf titres, s'adapte au contexte socio-économique actuel, à travers lequel l'artiste exhorte les Africains à être forts face aux crises mondiale et migratoire. Pour lui, toutes ces calamités requièrent une certaine audace et une force pour pouvoir les surmonter. Francky Kanza est connu surtout pour son répertoire Jazz and Groove. Il a posé ses valises au Maroc, en 2008, où il a joué dans des endroits les plus prestigieux de ce royaume. Il est un artiste musicien, compositeur, interprète et chanteur, joue plusieurs instruments.

Rosalie Bindika

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

L'assistance vidéo à l'arbitrage fait son entrée en Ligue des champions

Pour la première fois, le dispositif a été expérimenté dans une finale de la précieuse coupe continentale des clubs champions, le 2 novembre à Alexandrie, en Egypte, pour rattraper certaines erreurs de jugement.

Le club égyptien d'Al Ahly recevait l'Espérance de Tunis en match aller de la finale de la Ligue des champions. Al Ahly a pris une option sur le titre en battant son adversaire sur un score de 3-1. Le match retour se disputera le 9 novembre et s'annonce très décisif pour les deux formations. Un fait de jeu a marqué la rencontre : trois des quatre buts ont été inscrits sur penalty et l'arbitre a aussi sollicité l'assistance vidéo à l'arbitrage. Les Egyptiens ont été les premiers à bénéficier de cet avantage à la 34^e mn. Walid Azarou a été bousculé par le gardien de l'Espérance de Tunis. L'arbitre, après avoir visionné les images, a validé le penalty transformé par Walid Soliman. Le club cairote a doublé la mise du retour des vestiaires par Amr Al Soulia (58^e mn). L'Espérance de Tunis a réduit le score sur un penalty transformé à la 64^e mn par Yousef Belaili. Mais Al Ahly a sauvé son avantage de deux buts quand le même Walid Soliman a transformé un nouveau penalty à la 77^e mn. L'Espérance de Tunis a souvent du mal à briller devant le club cairote. En rappel, les deux formations s'étaient affrontées une seule fois en finale de la Ligue des champions, en 2012, et Al Ahly l'avait emporté (1-1, 1-2). Le bilan des confrontations directes donne largement vainqueur Al Ahly avec sept victoires, cinq nuls et seulement trois défaites.

J.G.E.

PRÉSIDENTIELLE

670 personnes autour du candidat du FCC

Plusieurs personnalités politiques, culturelles, sportives ou encore religieuses composent l'équipe de campagne d'Emmanuel Ramazani Shadary, réparties en quarante-huit cellules disséminées sur l'ensemble du territoire national. Une équipe qui se donne l'ambition de le faire élire le 23 décembre prochain.

C'est désormais officiel. L'équipe de campagne du candidat du Front commun pour le Congo (FCC) à la présidentielle comptera un effectif gigantesque de six cent soixante-dix membres répartis en quarante-huit cellules disséminées sur tout le territoire national. C'est le premier enseignement qu'on peut tirer de cette structure rendue publique le 3 octobre. Le FCC a ratissé large en piochant dans toutes les couches sociales, des personnalités qu'il croit capables d'accompagner son candidat-président au sacre final. Pour peu, l'équipe de campagne d'Emmanuel Ramazani Shadary, structure hétéroclite, ressemble à un panier à crabe regorgeant en son sein des compétences aussi diverses que variées. Membres du gouvernement, mandataires publics, gouverneurs de provinces, officiers de l'armée et de la police, membres du cabinet du président de la République, parlementaires, pasteurs, membres des institutions d'appui à la démocratie, etc., tous ou presque se retrouvent dans cette équipe qualifiée, d'ores et déjà, d'arche de Noé.

La trouvaille est du directeur de cabinet du président de la République, Néhémie Mwilanya, désigné coordonnateur de la cellule chargée des questions juridiques. Il trouve la configura-

tion de l'équipe assez équilibrée et dotée de plusieurs caractéristiques. « C'est une toile d'araignée pratiquement, c'est l'Arche de Noé et vous imaginez, tout le monde devait entrer dans l'Arche de Noé pour être sauvé », avait-il commenté. Il est à noter que chaque cellule sera dirigée par un coordonnateur suivi d'un coordonnateur adjoint, d'un rapporteur ainsi que des membres. Placée sous la coordination d'Emmanuel Ramazani Shadary lui-même, cette équipe a pour objectif de le faire élire à la magistrature suprême du pays au terme de la présidentielle du 23 décembre.

Ainsi donc, la cellule de communication a été confiée au ministre de la Communication et médias, Lambert Mende Omalanga, tandis qu'Henri Mova Sakany, ministre de l'Intérieur et sécurité, va coordonner la cellule chargée de la décentralisation, sécurisation des candidats et du processus électoral. Evariste Boshab va animer la cellule ayant trait au programme gouvernemental du candidat FCC alors que les Finances et la logistique ont été confiées à Moïse Ekanga avec comme rapporteuse Jaynet Kabila.

De son côté, Zoé Kabila sera chargé de la jeunesse et le gouverneur André Kimbuta aura la charge de gérer les artistes musiciens et comédiens. Parmi

eux, JB Mpiana, Noël Makanda Werrason, Jossart Nyoka Longo, Félix Wazekwa, Saï Saï, Elombe Sukari, Ngalufar Muyombe Gauche, etc. Une situation qui, pense-t-on, ne va pas forcément arranger leurs rapports avec la diaspora congolaise qui y trouvera un prétexte pour consolider l'embargo dont ils sont victimes, depuis plusieurs années, du fait de la politisation de leurs activités.

Le Pr Elikya M'Bokolo, Raphaël Soriano Katebe Katoto (frère aîné de l'opposant Moïse Katumbi), Bentiny Ngobila ainsi que l'évêque Pascal Mukuna de l'église ACK se sont vus confier respectivement les cellules de lobbying, d'hommes et femmes d'affaires, de sports et des confessions religieuses. Médard Autais et Omer Engwake prennent les commandes de la mobilisation pendant que Félix Kabange Numbi et Texas Mwimba auront la charge des personnes vulnérables ou vivant avec handicap.

C'est désormais officiel. L'équipe de campagne du candidat du Front commun pour le Congo (FCC) à la présidentielle comptera un effectif gigantesque de 670 membres répartis en quarante-huit cellules disséminées sur tout le territoire national. C'est le premier enseignement qu'on peut tirer de cette structure rendue publique le samedi 4 octobre. Le FCC a ratissé large en piochant dans toutes les couches sociales, des personnalités qu'il croit capables d'accompagner son candidat-président au sacre final. Pour peu,

l'équipe de campagne d'Emmanuel Ramazani Shadari, structure hétéroclite, ressemble à un panier à crabe regorgeant en son sein des compétences aussi diverses que variées. Membres du gouvernement, mandataires publics, gouverneurs de provinces, officiers de l'armée et de la police, membres du cabinet du président de la République, parlementaires, pasteurs, membres des institutions d'appui à la démocratie (CSAC) etc, tous ou presque se retrouvent dans cette équipe qualifiée, d'ores et déjà, d'arche de Noé.

La trouvaille est du Directeur de cabinet du Président de la République Néhémie Mwilanya désigné coordonnateur de la cellule chargée des questions juridiques. Il trouve la configuration de l'équipe assez équilibrée et dotée de plusieurs caractéristiques. « C'est une toile d'araignée pratiquement, c'est l'Arche de Noé et vous imaginez tout le monde devait entrer dans l'Arche de Noé pour être sauvé », avait-il commenté.

Il est à noter que chaque cellule sera dirigée par un coordonnateur suivi d'un coordonnateur adjoint, d'un rapporteur ainsi que des membres. Placé sous la coordination d'Emmanuel Ramazani lui-même, cette équipe a pour objectif de le faire élire à la magistrature suprême du pays au terme de la présidentielle du 23 décembre prochain.

Ainsi donc, la cellule de communication a été confiée au ministre de la communication et médias Lambert Mende Omalanga tandis qu'Henri Mova Sa-

kany, ministre de l'intérieur et sécurité, va coordonner la cellule chargée de la décentralisation, sécurisation des candidats et du processus électoral. Evariste Boshab va animer la cellule ayant trait au programme gouvernemental du candidat FCC alors que les Finances et la logistique ont été confiées à Moïse Ekanga avec comme rapporteuse Jaynet Kabila.

De son côté, Zoé Kabila sera chargé de la jeunesse tandis que le gouverneur André Kimbuta aura la charge de gérer les artistes musiciens et comédiens. Parmi eux, JB Mpiana, Noël Makanda Werrason, Jossart Nyoka Longo, Félix Wazekwa, Saï Saï, Elombe Sukari, Ngalufar Muyombe Gauche etc. Une situation qui, pense-t-on, ne va pas forcément arranger leurs rapports avec la diaspora congolaise qui y trouvera un prétexte pour consolider l'embargo dont ils sont victimes, depuis plusieurs années, du fait de la politisation de leurs activités.

Le professeur Elikya M'Bokolo, Raphaël Soriano Katebe Katoto (frère aîné de l'opposant Moïse Katumbi), Bentiny Ngobila ainsi que l'évêque Pascal Mukuna de l'église ACK se sont vus confiés respectivement les cellules de lobbying, d'hommes et femmes d'affaires, de sports et des confessions religieuses. Médard Autais et Omer Engwake prennent les commandes de la mobilisation tandis que Félix Kabange Numbi et Texas Mwimba auront la charge des personnes vulnérables ou vivant avec handicap.

Alain Diasso

CLIMAT DES AFFAIRES

Des réformes sans réel impact sur le classement annuel Doing business de la RDC

Publié le week-end dernier, le dernier Rapport du Groupe de la Banque mondiale (BM, édition 2019) a retenu trois réformes importantes portant sur l'enregistrement de la propriété, le commerce transfrontalier et l'exécution des contrats. Malgré ces avancées intéressantes, le pays a reculé à la 184e place sur les cent quatre-vingt-dix économies examinées à travers le monde.

Depuis le début de l'année, la République démocratique du Congo (RDC) s'est lancée dans une véritable opération de charme pour attirer des investissements potentiels. La stratégie de marketing de l'Agence nationale de promotion des investissements se réduit à une nouvelle vision plutôt simple : plus d'agressivité et moins de bureaucratie. L'objectif final est d'apporter une meilleure vi-

sibilité aux différentes réformes souvent méconnues qui touchent les secteurs vitaux de l'économie congolaise.

Au regard des résultats, la nouvelle approche s'avère plutôt payante, du moins si l'on en juge par la prise en compte effective des trois réformes de la RDC. Lors de la publication de l'édition passée, les enquêteurs de Doing business n'avaient considéré qu'une seule réforme sur une multitude signalée. Aujourd'hui, le pays est reconnu pour ses efforts dans les domaines de la réduction des frais pour sécuriser les titres de propriété, la réduction du temps nécessaire pour exporter et importer les marchandises grâce au Guichet unique de commerce et de l'adoption d'une loi qui réglemente tous les aspects

de la médiation comme alternative ou mécanisme de résolution des litiges. Seul bémol, le gouvernement de la République a communiqué sur un total de six réformes pour le Doing Business 2019 mais seulement trois ont été finalement prises en compte par la BM.

Une Afrique plus dynamique

Dans l'ensemble, la BM constate une nette performance de l'Afrique subsaharienne qui a initié au moins le tiers des réformes. Entre le 2 juin 2017 et le 1er mai 2018, l'on a dénombré cent sept réformes africaines sur un total de trois cent quatorze réalisées par cent vingt-huit économies dans le monde, un niveau record pour la région. Selon les tendances régionales qui se dessinent, le Togo, le Kenya, la Côte d'Ivoire et le

Rwanda figurent dans le top dix des économies les mieux classées. Ils ont connu les plus fortes progressions mais restent néanmoins confrontés à la fragilité, aux conflits et à la violence.

Au total, ils ont mis en œuvre vingt-trois réformes, découvre-t-on. Par ailleurs, le Kenya, la Côte d'Ivoire et le Rwanda sont également les économies qui ont enregistré le plus d'améliorations dans trois domaines ou plus en 2017 et 2018.

La vague de réformes a soufflé sur tout le continent africain, touchant les économies en développement aussi bien que les économies émergentes de la région. Les meilleurs résultats sont signalés dans le domaine de la création d'entreprise. Quant au mauvais score africain, il se concentre surtout dans le

raccordement à l'électricité, le commerce transfrontalier et le transfert de propriété.

Le pays africain classé comme le premier réformateur de la région est sans aucune surprise le Rwanda. La clé de la réussite du pays des mille collines tient essentiellement de l'efficacité de son administration publique, capable de fournir des services de qualité dans les délais appropriés. S'inspirant du cas rwandais, le rapport insiste sur la nécessité d'avoir un leadership fort et une constance dans l'action. Sur le plan des réformes, la RDC figure parmi les quarante économies de la région à mettre en œuvre au moins une réforme. Elle se classe derrière l'Éthiopie, le Nigeria, la Tanzanie, le Soudan et l'Ouganda.

Laurent Essolomwa

ÉLECTIONS DU 23 DÉCEMBRE

Cap sur l'accréditation des témoins et observateurs

L'opération débute, le 8 novembre, sur toute l'étendue du territoire national, conformément au calendrier de la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

Le processus électoral poursuit son bonhomme de chemin. Après la dernière livraison gouvernementale à la Céni composée d'équipements et autres engins affectés au déploiement des kits électoraux, l'heure est à l'accréditation des témoins, observateurs et journalistes qui auront la charge de s'assurer du bon déroulement des scrutins. Il s'agit d'une étape importante censée créditer l'ensemble du processus et lui garantir une issue heureuse en termes de fiabilité des résultats. Conformément au calendrier de la Céni, tout commence le 8 novembre. Les partis et regroupements politiques seront les premiers à ouvrir le bal en accréditant leurs témoins jusqu'au 22 novembre. Mais, il est constaté qu'à la veille du démarrage de cette opération, plusieurs partis politiques tardent encore à finaliser les listes de leurs témoins, avec le



Des électeurs dans un bureau de vote

risque d'aller au-delà du délai imparti par la Céni. Les observateurs et journalistes vont également se livrer au même exercice jusqu'au 10 décembre. Autant dire que les observateurs qui mettront plus de temps que prévu dans la procédure d'accréditation ne pourront pas suivre l'ensemble de la campagne censée débiter le 22 novembre. Par ailleurs, aucune option n'est jusque-là levée par la Céni pour admettre la participation, toujours incertaine, des observateurs internatio-

naux. À en croire certaines sources, le gouvernement aurait préféré faire le tri en invitant seulement ceux qui seraient en bonne intelligence avec lui. Sur la liste des privilégiés figurent notamment l'Union africaine et l'Organisation internationale de la Francophonie, dont les missions d'observation sont attendues à Kinshasa, quitte à définir leur taille et la durée de leur action. Quant à l'Union européenne avec laquelle l'État congolais est en froid à cause des sanctions infligées à ses

dirigeants, elle n'aurait reçu aucune invitation formelle et pourrait ne pas observer les scrutins, d'après des sources. Pour sa part, l'ONG américaine Centre Carter, qui prévoit une soixantaine d'observateurs, reste, elle aussi, dans l'attente d'une invitation officielle pourtant promise par la Céni, révèle-t-on. Pour pallier le déficit des témoins et autres observateurs au niveau national, plusieurs organisations de la société civile ont décidé de prendre le

jeu à leur compte en formant leurs propres unités. C'est notamment le cas de la Synergie des missions d'observation citoyenne des élections, prête à déployer près de vingt mille éléments. Elle s'attelle d'ores et déjà à la formation de ces témoins recrutés afin qu'ils soient opérationnels le jour du vote. Cinquante-deux coordinateurs et adjoints provinciaux de cette organisation ont, d'ailleurs, terminé récemment une formation de trois jours à Kinshasa. De nombreuses autres associations ont emboîté le pas à la Conférence épiscopale nationale du Congo qui a été parmi les premières à annoncer qu'elle va aligner mille vingt-six observateurs à long terme et quarante mille à court terme. Tel est le cas de la plateforme Agir pour les élections transparentes et apaisées qui compte déployer près de dix mille observateurs pour les élections du 23 décembre.

À moins de deux mois maintenant du scrutin, tout le monde s'active pour mettre à niveau les témoins et les observateurs en prévision de cette échéance.

Alain Diasso

CAMPAGNE ÉLECTORALE PRÉCOCE

Des sanctions exemplaires promises contre les médias récalcitrants

L'autorité de régulation des médias, par son président, menace de « passer à l'étape ultime » pour sanctionner tous les organes de presse qui vont continuer à violer la loi.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) met en garde les médias contre la campagne électorale précoce. Dans une interview accordée le 5 novembre à radio Okapi, son président, Tito Ndombi, a promis des « *sanctions exemplaires* » à l'endroit des médias qui continueraient à se livrer à la campagne électorale précoce. Le Csac dit, en effet, constater que plusieurs médias congolais procèdent à la campagne précoce des candidats aux élections du 23 décembre. Tito Ndombi, qui fait savoir que cette attitude était illégale, rappelle dans ce sens que la loi électorale a prévu une période pour la campagne. En dehors de cette période, a-t-il affirmé, elle ne peut pas être faite. « *Nous avons fait une recommandation qui interdit la campagne précoce et il y a beaucoup de médias qui ne respectent pas cette recommandation* », a-t-il prévenu. Tito Ndombi avertit que son

institution, qui menace de « *passer à l'étape ultime* », était déjà en train de préparer une mise en demeure contre les médias qui ne respectent pas cette recommandation. Récemment, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), une ONG de défense des droits de l'homme, avait interpellé le Csac pour cette campagne précoce, et la Commission électorale nationale indépendante pour l'utilisation des moyens de l'État ou des entreprises publiques. Elle avait également déploré la présence dans certains endroits de la ville-province de Kinshasa et des autres parties du territoire national des banderoles, affiches et autres panneaux à connotation de la campagne électorale. L'Acaj avait notamment exhorté le Csac à assurer l'accès équitable aux médias publics à tous les partis, de la majorité ou de l'opposition. Cette réaction de l'Autorité de régulation des médias paraît, dans ce sens, une réponse à ses revendications ainsi que de certains autres observateurs qui attendent que cette institution exécute ses menaces contre les récalcitrants.

Lucien Dianzenza

CAMBRIOLAGE

Vol du véhicule d'un candidat à la présidentielle

Une voiture de marque Toyota Ariel, immatriculée 1078AM01, a été subtilisée, le 4 novembre à Kinshasa, dans l'enceinte d'une église de la commune de Limete où la victime et sa famille sont allées prier.

Candidat numéro 10 à la présidentielle de décembre prochain, Joseph Maluta, pasteur de son état, connaît depuis quelques heures une situation assez rocambolesque. Il est, en effet, victime du vol de son véhicule. Le forfait a été commis, selon son porte-parole, Parfait Nestor, le 4 novembre dans la commune de Limete, à Kinshasa. D'après le récit de ce dernier à la presse, le candidat à la magistrature suprême était venu prier en famille dans une église établie dans cette commune dont il est membre. À l'instar d'autres membres de cette communauté chrétienne, il a pris soin de parquer son véhicule de marque Toyota Ariel, immatriculé 1078AM01, dans un endroit aménagé dans la concession où est installée l'église. Au sortir de la prière, grand a été son étonnement de constater que le véhicule a disparu du parking. Des renseignements fournis par les personnes trouvées sur le lieu, il ressort qu'un jeune homme non autrement identifié s'était pointé devant le

véhicule, une quinzaine de minutes après l'entrée du candidat Joseph Maluta et sa famille dans l'église. Il avait tout l'air de connaître le véhicule et son propriétaire car, il ne laissait transparaître aucun signe d'hésitation ou de doute. Pris pour le chauffeur du candidat président Joseph Maluta, il a calmement ouvert la portière de devant et s'est assis derrière le volant avant de démarrer en trombe. C'est après explications que les personnes présentes dans le périmètre ont pu se convaincre du contraire : le prétendu chauffeur n'était en réalité qu'un arnaqueur. « *Après avoir saisi la police la plus proche, nous n'hésiterons pas à saisir le parquet pour que les enquêtes soient amorcées afin de retrouver ce véhicule* », a déclaré l'avocat du candidat. Il promet une juste récompense à tout celui qui retrouverait le véhicule volé. Est-ce un acte prémédité à mettre sur le compte de l'insécurité qui gagne de plus en plus certains candidats à la présidentielle réputés avoir le verbe haut ou s'agit-il d'un simple vol relevant du droit commun ? Dossier à suivre.

A.D.

DROITS DE L’HOMME

Des mouvements citoyens exigent la libération de leurs militants

Des membres de Vigilance citoyenne (Vici) sont détenus au parquet de grande instance de Kalamu, à Kinshasa, où ils ont été transférés par la police qui les avait interpellés, le 1er novembre, au marché Gambela, à Kasa-Vubu.

Dix-huit mouvements prodémocratie ont exigé, dans un communiqué du 5 novembre, la libération de dix-sept de leurs militants dont trois filles, membres du mouvement Vici. Ils ont été interpellés, le 1er novembre, au marché Gambela, pendant qu'ils menaient une campagne d'éducation civique de la population en rapport avec les élections du 23 décembre.

Ces militants arrêtés dont Gloria Sengha, Stéphane Banze, Peter Bakajika, Cecilia Meta, Hervé Mulong, Billy Kayembe, Rudy Mbaya, Adonis Muamba, Jean-Luc Lokwa, Rose Kabala, Nestor Ndongo, Michel Pfele, Samuel Kalamba, Marvin Mbuyi, etc., précise le communiqué, ont été transférés et détenus au parquet de grande instance de Kalamu.

« Nos amis ont été arrêtés le 1er novembre 2018 par la police au marché de Gambela, quand ils appelaient la population à ne pas répondre à une invitation politique pour cinq mille ou dix mille francs congolais », a expliqué



Les jeunes d'un mouvement citoyen, lors d'une manifestation devant l'ambassade des Etats-Unis en RDC

le porte-parole de la Vici, Joseph Bayoko.

La voix de ces mouvements citoyens a également été portée par l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) qui a demandé également la libération de ces activistes. Cette association a signifié, en effet, qu'ils avaient été arrêtés par la police alors qu'ils sensibilisaient pacifiquement des citoyens au civisme et à la res-

pensabilité dans une société démocratique.

La recrudescence des arrestations et enlèvements

Appelant à une action urgente, l'Acaj a décrié cette « culture des violations des droits de l'homme qui s'installe en RDC ». L'ONG de défense des droits de l'homme condamne cette recrudescence des arresta-

tions et détentions arbitraires à l'approche des élections, alors que le gouvernement doit décrier la situation politique conformément à l'Accord de la Saint-Sylvestre. Cette association a décrié aussi l'impunité dont jouissent les auteurs de ces violations des droits de l'homme. Une situation dénoncée aussi par l'opposition qui regrette que ses membres soient interpellés tous les jours, pour le

seul fait de militer dans ses rangs.

Le Mouvement de libération du Congo (MLC), par exemple, a déploré, dans un document, l'insécurité qui contraint certains de ses membres à la clandestinité alors que la candidature à la présidence de la République de son président, le sénateur Jean-Pierre Bemba, a été rejetée, aussi bien par la Commission électorale nationale indépendante que par la Cour constitutionnelle. Parmi ses cadres qui retrouvent dans cette situation, le MLC cite dans son document sa conseillère à la mobilisation et implantation, Nasha Mateko Luyindula.

Notons que cette insécurité qui frappe des membres des mouvements citoyens, des défenseurs des droits de l'homme et leurs collègues de la société civile ainsi que les membres des partis politiques de l'opposition, serait créée par les services de l'État dont les membres agiraient, des fois, contrairement à la mission qui leur est dévolue par la nation.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

DCMP s'impose face à Lupopo

Le club vert et blanc de Kinshasa a soumis son adversaire de Lubumbashi par trois buts à un, le 5 novembre, au stade des Martyrs. Une victoire qui lui permet de se relancer, après la cuisante défaite devant Mazembe et le nul non souhaité face à Sanga Balende, à Mbuji-Mayi.

La recontre comptait pour la huitième journée du vingt-quatrième championnat de la Ligue nationale de football. Junior Mbele (21^{em}n) et Ricky Tulengi (54^e et 84^e mn) ont été les deux buteurs du Daring Club Motema Pembe (DCMP) alors que Yema (68^e mn) a sauvé l'honneur des Cheminots de la capitale congolaise du cuivre.

« Lupopo m'a beaucoup plu. C'est l'une des meilleures équipes que nous avons vues jusque maintenant. Nous sommes en train de nous améliorer et nous pouvons le faire davantage, surtout dans les phases offensives où nous nous créons beaucoup d'occasions mais n'arrivons pas à scorer davantage. Nous avons joué tous en étant conquérants au moins une mi-temps. Nous avons du travail à faire sur le plan mental, étant parmi les rares équipes qui jouent avec trois attaquants », a indiqué l'entraîneur italien du



Le Daring Club Motema Pembe

DCMP, Andrea Agostinelli, à la conférence de presse d'après match.

Pour sa part, le coach Camille Bolombo de Lupopo a mis l'accent sur les erreurs défensives pour expliquer la défaite des « Viets » de Lubumbashi.

« Le DCMP a inscrit deux beaux buts. Il a profité des erreurs de nos défenseurs. Quand nous sommes revenus à deux à un, nous avons commencé à pousser pour égaliser mais l'arbitre nous a gâché la fête, parce

que nous pouvions marquer un troisième but. La tactique mise en place a été bonne mais nous avons eu quelques soucis dans l'axe de la défense, un problème de communication entre le libero et le stoppeur qui a occasionné le deuxième but adverse. Ce sont les mêmes erreurs constatées contre V.Club et Mazembe. Mais c'est un mauvais vent, nous savons que cela passera », a-t-il confié.

L'on rappelle que le 4 novembre, dans son stade de la

commune de Kamalondo, à Lubumbashi, le TP Mazembe a dominé l'AS V.Club par trois buts à deux. Au stade Tata Raphaël de Kinshasa, le FC Renaissance du Congo a courbé l'échine devant Sa Magesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi par zéro but à un, une réalisation de Bukasa Bukasa à la 72^e mn.

Bien avant, le 3 novembre au stade Frédéric-Kibassa de Lubumbashi, le FC Lubumbashi Sport a été tenu en échec par l'AC Rangers de

Kinshasa sur un score d'un but partout.

Classement partiel...

Au classement, Mazembe trône avec 24 pts en huit matchs disputés, suivi du DCMP avec 17 pts en autant de matchs livrés et l'AC Rangers qui compte également 17 pts en neuf matchs joués. Maniema Union est quatrième avec 13 pts pour sept matchs, devant Don Bosco qui totalise 12 pts en six matchs, alors que Sanga Balende occupe la sixième position avec 11 pts et six matchs.

V.Club se retrouve septième avec 9 pts après quatre matchs. Jeunesse sportive Groupe Bazano est huitième avec 9 pts en sept matchs. Le FC Saint-Eloi Lupopo prend la neuvième place avec 9 points après huit rencontres et Mont Bleu de Bunia ferme le top 10 avec 9 pts après six matchs.

La deuxième partie du classement se compose de Lubumbashi Sports (7 pts en huit matchs), Dauphins Noirs (6 pts en cinq matchs), AS Nyuki (6 pts en huit matchs), Muungano (3 pts pour six matchs), FC Renaissance du Congo (2 pts en huit matchs) et Dragons/Bilima (2 points pour dix matchs).

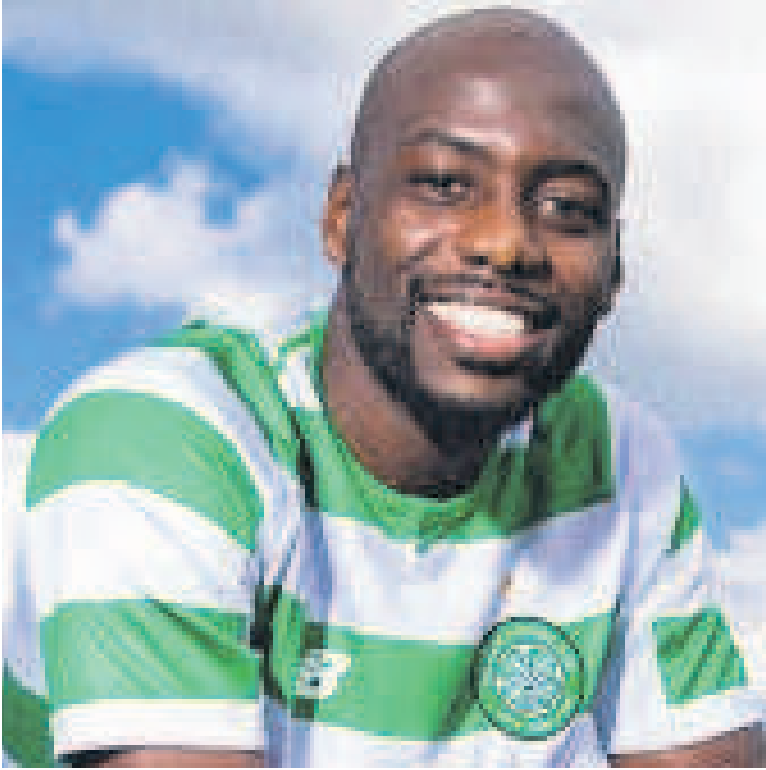
Martin Engimo

CAN 2019

Florent Ibenge convoque vingt-quatre Léopards contre les Diables rouges

Le sélectionneur national a dévoilé, le 5 novembre via le site officiel de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), la liste des joueurs retenus pour le match de la cinquième journée du groupe G. La République démocratique du Congo (RDC) affrontera le Congo, le 18 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville.

La grande nouvelle de cette liste publiée par Florent Ibenge, c'est le retour de Trésor Mputu Mabi du Tout-Puissant Mazembe au sein de la sélection après pratiquement cinq ans d'absence. L'on note aussi le retour de l'ancien capitaine Youssouf Mulumbu, absent des Léopards depuis la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2015 en Guinée équatoriale. Après un moment difficile, Youssouf Mulumbu a rebondi dans le championnat d'Ecosse, l'année dernière, avec Kilmarnock, avant de signer cette saison au Celtic de Glasgow, club phare du championnat écossais qui dispute une compétition européenne interclubs. Le latéral gauche, Fabrice Nsakala, a aussi été rappelé, après plus d'une année d'absence de la sélection. Florent Ibenge a, cependant, laissé de côté des cadres comme Paul-José Mpoku qui revient à peine d'une blessure ainsi que Neeskens Kebano,



Youssouf Mulumbu ...

très peu utilisé à Fulham en Premier league anglaise. Le défenseur Wilfried Moke de Konyaspor, en Turquie, n'a pas été non plus rappelé, tout comme le latéral gauche, Arthur Masuaku, blessé, et Jordan Ikoko de Guingamp, en France. Il a retenu dix joueurs évoluant au pays dont six de V.Club et trois du Tout-Puissant Mazembe et un de Sanga Balende de Mbuji-Mayi.

Les vingt-quatre...

Les joueurs convoqués sont donc les gardiens de but Kalam-

bay Auguy (Sanga Balende), Mossi Ngawi anthony (Chiasso FC/D2 Suisse) et Matampi Vumi Ley (El Ansar Club Medina/D2 Arabie saoudite). Huit défenseurs font partie de ce groupe dont Bangala Litombo Yannick (V.Club), Djuma Shabani Wadol (V.Club), Issama Mpeko Djos (Mazembe), Luyindama Nekadio Christian (Standard de Liège/Belgique), Ngonda Muzinga Glody (V.Club), Nsakala Fabrice (Alanyaspor/Turquie), Tisserand Marcel (Wolfsburg/Allemagne), et Ungenda Muse-



... et Fabrice Nsakala retrouvent les Léopards de la RDC

Do Agosto/Angola). Les milieux de terrain rappelés sont Lema Mabidi Chikito (Raja de Casablanca/Maroc), Mbemba Mangulu Chancel (Porto/Portugal), Mulumbu Youssouf (Celtic de Glasgow/Ecosse), Mputu Mabi Trésor (Mazembe), Munganga Omba Nelson (V.Club) et Ngoma Luamba Fabrice (V.Club). Enfin, les attaquants figurant sur la liste sont Bakambu Cédric (Beijing Gouan/Chine), Bolasie Yala Yannick (Aston Villa/D2 Angleterre), Bolingi Mpangi Jonathan (Antwerp/Belgique), Makusu

Mundele Jean-Marc (V.Club), Meschack Elia Lina (Mazembe), Mubele Ndombe Firmin (Toulouse/France) et Kakuta Gaël (Rayo Vallecano/Espagne). Rappelons que la RDC occupe la deuxième place du groupe avec cinq points glanés, derrière le Zimbabwe (huit points) et devant le Congo Brazzaville et le Liberia. Le résultat de cette rencontre sera décisif dans l'optique de la qualification pour la phase finale de la CAN, à une journée de la fin des éliminatoires.

Martin Engimo

Trésor Mputu signe son grand retour au sein des Léopards

Le capitaine emblématique du TP Mazembe figure sur la liste des vingt-quatre joueurs convoqués par le sélectionneur national, Florent Ibenge, pour affronter le Congo-Brazzaville, en match de la 5e journée des éliminatoires de la compétition.

Cela fait près de cinq années que le prodige du TP Mazembe avait disparu des radars de la sélection nationale. Il lui a fallu démontrer tout son talent face à V.Club, le 4 novembre au stade de Kamalondo, dans un classico à rebondissement pour taper dans l'œil le sélectionneur national. «Touré Mada», ainsi que le surnomment ses inconditionnels, aura livré un match presque parfait. Auteur de deux passes décisives avant de signer le but de la victoire (3-2) face au club coaché par Florent Ibenge qui, ce jour là, était aux commandes des « Bana Véa ». Il n'y avait pas meilleure manière pour lui de faire son propre



Trésor Mputu

plaidoyer. Et lorsqu'après son égalisation sur un coup de tête venu de nulle part, il exhiba son maillot devant un public en délire, le message était clair et facile à décrypter. Le lendemain, les sportifs avertis n'étaient pas du tout surpris de voir le nom de Mputu Mabi figurer sur la liste des joueurs convoqués pour disputer la rencontre de la cinquième

journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN)-Cameroun 2019 entre la République démocratique du Congo et la République du Congo, prévue le 18 novembre, à Brazzaville. Il est un fait que la prestation de Trésor Mputu, lors de ce classico, a beaucoup influé sur son rappel en équipe nationale. Au-delà, il y a la discipline

qu'il affiche de plus en plus aux entraînements avec son club sur fond d'un challenge personnel pour retrouver son niveau d'antan. Revenant d'une longue suspension de la Confédération africaine de football pour avoir violenté un arbitre en plus de ses démêlées avec le club angolais de Kabuscop au sujet d'un transfert mal négocié, Trésor Mputu avait eu beaucoup de peine à retrouver ses marques. Le capitaine emblématique du TP Mazembe, alors en baisse de régime, était bien obligé de chauffer le banc. Son ancien coéquipier devenu entraîneur, Pamphile Mihayo, était contraint de le laisser sur le carreau tout en essayant de le remettre à niveau progressivement par des séances d'entraînements intenses. Celui qui, auparavant, n'était injecté sur l'aire de jeu que pour couvrir le dernier quart d'heure des matches, accusant un dé-

ficit physique manifeste, commençait petit à petit à évoluer dans son temps de jeu jusqu'à prester durant les quatre vingt-dix minutes réglementaires. Toute la question est de savoir comment va se négocier la réintégration de ce joueur talentueux mais notoirement connu comme un insoumis impénitent? La cohésion du groupe ne risquerait-elle pas d'être affectée du fait de sa présence ? Au-delà de ces considérations extra sportives, c'est son apport attendu au sein de la sélection nationale qui est en manque d'un meneur de jeu. Malgré le poids de l'âge, Trésor Mputu sait qu'il aura un rôle important à jouer dans ce derby congolo-congolais qui, déjà, tient en haleine les sportifs des deux rives. Son talent et son expérience n'auront de sens que lorsqu'ils seront mis au service du collectif.

Alain Diao

VIE DES PARTIS

Claude Alphonse N’Silou félicite le chef de l’Etat d’avoir ramené la paix dans le Pool

Dans une déclaration rendue publique le 4 novembre, à Brazzaville, relative au livre de Dominique Kounkou intitulé «Le génocide des Laris au Congo», le président du Rassemblement citoyen (RC) condamne toutes velléités de division de cette partie du pays.

La déclaration rappelle que le département du Pool est une composante à part entière de l’Etat souverain, unitaire, indivisible, laïc et démocratique qu’est la République du Congo. Le département du Pool, ajoute le texte, n’est pas une entité différente des autres départements. Pourtant, poursuit la déclaration, il est pris comme bouc émissaire, justifiant toutes les entreprises abjectes des personnes en mal de considération ou de reconnaissance ou habitées par la haine, voire l’esprit de nuisance. En effet, note le document,

un regard rétrospectif ou historique donne quelques éléments d’appréciation à ce sujet. Pour preuve, précise-t-il, les élections de 1992 et le transfert des pouvoirs s’étaient déroulés dans de bonnes conditions. Malheureusement, les nouvelles autorités à peine investies n’ont plus joué le jeu démocratique, optant pour ce qu’elles ont, elles-mêmes, appelé la « démocratie de l’intimidation », avec des crimes odieux ayant conduit à la publication d’un livre blanc sur le génocide, poursuit la déclaration. Cette démocratie de l’intimidation sera le point de

départ du phénomène des milices armées et de tous les conflits qui ont émaillé l’histoire du Congo depuis 1992, a ajouté le texte, avant de souligner que par sa situation géographique, le Pool a été le théâtre de toutes les violences armées et sa population, étant très exposée, est celle qui y a payé un lourd tribut. Ainsi, dans le texte, le président de la République, Denis Sassou N’Guesso, est félicité pour avoir associé dans la gestion actuelle du pays, ceux-là même qui, hier, ont eu des positions extrémistes et de division. Le chef de l’Etat est éga-

lement félicité pour avoir ramené la paix dans le Pool, renchérit la déclaration, rappelant que voilà pourquoi le RC condamne, avec force, toutes velléités de division de la population du Pool, telles que celles exprimées par l’auteur du livre intitulé «Le génocide des Laris au Congo». La déclaration du RC relève que le département du Pool ne comprend seulement pas que des Laris et, qui plus est, toutes les variantes de la population du Pool ont toutes enduré d’atroces souffrances infligées par toutes les parties impliquées dans les différents conflits armés. Le

RC fait savoir que la principale priorité aujourd’hui est la reconstruction morale, physique et financière de ce département. C’est pourquoi, invite-t-il toute la population éprise de paix et de justice à s’unir autour de ce projet unificateur, pour reconstruire le Pool et à ne pas se laisser manipuler par les individus de mauvaise foi, avant de noter que l’unité du Congo et la prospérité de la population, dans la paix, doivent être les seuls objectifs que les citoyens doivent avoir à l’esprit, après tant de douloureuses épreuves subies.

La Rédaction

SEPTIÈME ART

Des films russes et congolais à l’honneur à Brazzaville

La projection a eu lieu le 3 novembre, au Centre culturel russe, en présence du directeur de ce centre, Sergey Belyaev, et de quelques cinéastes, acteurs et actrices.

«Non à la délinquance» d’Arthur Malonga et «Pouvoir» d’Eric Sol Matouba sont les films congolais qui ont été projetés, ainsi que le film russe «L’Esprit du Baïkal» de TV russe Russia Today. Les principales villes congolaises connaissent ces derniers temps un phénomène qui inquiète plus d’un citoyen, à savoir celui dit Bébés noirs. C’est du banditisme à haut degré pratiqué par la couche juvénile, utilisant des armes blanches comme instruments d’attaque. Pour essayer de conscientiser la jeunesse, Arthur Malonga a réalisé ce film intitulé «Non à la délinquance». Eric Sol Matouba a, quant à lui, changé de registre. Il a ramené le public sur le plan sentimental avec le film «Pouvoir», mettant en scène l’histoire d’amour d’un couple en proie à l’influence ethnique et la discrimination sociale. Ces deux films congolais sont une production du Club Kongo Movie, un groupe de cinéma qui a vu le jour à Brazzaville, en octobre 2017, par le collectif des jeunes congolais motivés et enthousiastes. Le Club Kongo Movie produit ses



Les acteurs et cinéastes congolais posant après la projection(Adiac)

œuvres en partenariat avec la maison de production Telema Picture. Cependant, c’est avec les moyens du bord, notamment un caméscope mais sans un micro perche qu’ils ont tourné ces films. Ce qui montre bien l’ingéniosité de ces artistes. Dès qu’ils seront

dotés d’un matériel professionnel et efficace, ils feront des exploits. Le film russe «L’esprit du Baïkal», est un documentaire d’une trentaine de minutes réalisé par la chaîne internationale russe d’information Russia Today (RT). Il met en

exergue le lac Baïkal, situé dans la région montagneuse russe de la Sibérie, au nord de la frontière mongole. Ce lac est considéré comme le plus profond et le plus ancien du monde, entouré par un réseau de sentiers de randonnée appelé Great Baïkal Trail.

Notons que la chaîne russe d’information internationale RT a été lancée, le 10 décembre 2005, et diffusée en Europe, en Asie et en Amérique. Elle est disponible en arabe, en anglais, en espagnol, en russe et en français.

Bruno Okokana